

Conjoncture française



Retour sur la précédente prévision

Au premier trimestre 2016, le produit intérieur brut a augmenté (+0,6 %) plus que prévu dans la Note de conjoncture de mars 2016 (+0,4 %). La demande intérieure hors stocks a plus contribué à la croissance que prévu (+1,0 point contre +0,5 point) : en particulier, la consommation des ménages (+1,0 % contre +0,8 %) et l'investissement total (+1,6 % contre +0,2 %) ont été plus dynamiques qu'attendu. Les échanges extérieurs ont pesé sur la croissance pour le troisième trimestre consécutif (-0,2 point), contrairement à ce qui était attendu (+0,1 point). La contribution des variations de stocks avait été quant à elle correctement anticipée (-0,2 point). La prévision de croissance pour le deuxième trimestre est légèrement abaissée par rapport à la Note précédente (+0,3 % contre +0,4 % prévu) en raison du ralentissement attendu sur certains postes de la demande dont la vigueur a surpris au premier trimestre.

Au premier trimestre, l'emploi marchand a augmenté plus qu'anticipé : +40 000 contre +17 000 prévu. Dans le même temps, le taux de chômage en France métropolitaine s'est établi à 9,9 %, comme attendu. Au deuxième trimestre, l'emploi marchand serait un peu plus allant que prévu précédemment (+28 000 contre +21 000) et le chômage baisserait à 9,8 % contre une stabilité attendue. En mars 2016, l'inflation d'ensemble a atteint -0,1 %, comme prévu, mais l'inflation sous-jacente s'est révélée plus faible qu'anticipé (+0,6 % contre +0,8 %). En juin, l'inflation d'ensemble serait légèrement positive (+0,1 %), contre -0,1 % prévu dans la précédente Note tandis que l'inflation sous-jacente atteindrait +0,6 %, contre +0,7 % attendu précédemment.

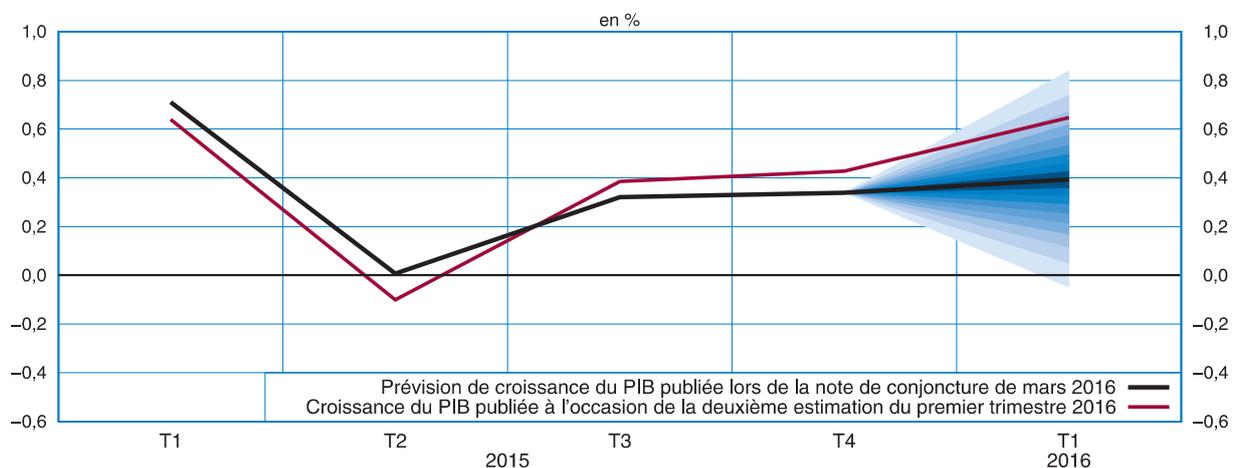
L'activité a augmenté plus que prévu dans la Note de mars 2016

Au premier trimestre, le produit intérieur brut a augmenté plus que prévu dans la Note de conjoncture de mars 2016 (+0,6 % contre +0,4 %). Si la production manufacturière a été un peu moins dynamique qu'attendu (+0,1 % contre +0,3 %), la production s'est révélée plus forte dans la plupart des autres branches : le commerce a surpris à la hausse (+1,4 % contre +0,8 %), entraîné par l'ensemble des postes de la demande en biens, tandis que les autres services marchands (+1,0 % contre +0,5 %) et la branche énergie-eau-déchets (+1,0 % contre +0,8 %) ont répondu à la forte progression de la consommation de ces produits. Dans la construction, la production a augmenté alors qu'une quasi-stabilité était attendue (+0,5 % contre -0,2 %).

La demande intérieure a été plus dynamique qu'anticipé

La demande intérieure hors stocks a plus contribué à la croissance du premier trimestre (+1,0 point) qu'attendu (+0,5 point). La consommation des ménages a plus rebondi que prévu (+1,0 % contre +0,8 % attendu), que cela soit en biens manufacturés (+1,4 % contre +1,3 %), en énergie-eau-déchets (+2,6 % contre +1,6 %) ou en services marchands (+0,7 % contre +0,2 %). En particulier, les dépenses en hébergement-restauration ont accéléré après avoir été affectées fin 2015 par les conséquences des attentats (+1,3 % après +0,5 %), et la consommation de « services aux ménages » a bondi (+2,6 % après +0,7 %) en raison de l'ouverture de la billetterie pour l'Euro 2016 de football, deux mouvements qui n'avaient pas été pleinement anticipés.

Graphique des risques associés à la Note de conjoncture de mars 2016 et croissance réalisée



Source : Insee

L'investissement total a lui aussi surpris à la hausse (+1,6 % contre +0,2 % attendu). Il a été plus dynamique que prévu pour tous les secteurs institutionnels : ménages (+0,3 % contre -0,5 %), administrations publiques (+0,9 % contre -0,6 %) et surtout entreprises non financières (+2,4 % contre +0,7 %). Ces dernières ont beaucoup plus investi que prévu en biens manufacturés (+4,5 % contre +0,9 %), notamment en automobiles, en services (+1,8 % contre +0,9 %), et en construction (+0,4 % contre +0,1 %).

Les échanges extérieurs ont, pour le troisième trimestre consécutif, pesé sur la croissance (-0,2 point) contrairement à ce qui était attendu (+0,1 point). Le ralentissement des importations a été globalement bien anticipé (+0,6 % contre +0,3 % attendu) mais pas la stagnation des exportations (0,0 % contre +0,6 %). Cette surprise provient des biens (-0,5 % contre +0,7 %), notamment des produits manufacturés (-0,8 % contre +0,7 %) tandis qu'à l'inverse les exportations de services ont bondi (+1,4 % contre +0,7 % attendu) en raison du transfert en Suisse d'une collection d'œuvres d'art. La contribution négative des variations de stocks a été, quant à elle, correctement anticipée (-0,2 point).

La prévision de croissance pour le deuxième trimestre 2016 est légèrement abaissée

La prévision de croissance pour le deuxième trimestre 2016 est légèrement abaissée : +0,3 % contre +0,4 % prévu dans la *Note de conjoncture* de mars 2016.

Au deuxième trimestre, la production manufacturière serait plus atone que prévu dans la *Note* de mars (0,0 % contre +0,5 %) en raison notamment des mouvements sociaux affectant les raffineries. La production en construction se replierait à peine plus qu'anticipé dans la *Note* précédente (-0,2 % contre -0,1 %) et celle de services progresserait comme initialement prévu (+0,5 %). En revanche, la production de la branche énergie-eau-déchets est légèrement revue à la hausse (+1,1 % contre +0,9 %) en raison des températures basses pour la saison constatées au printemps.

La demande intérieure contribuerait moins à la croissance (+0,2 point) qu'anticipé précédemment (+0,4 point). En effet, la plupart des facteurs

favorables du premier trimestre s'estomperaient et des contrecoups sont à attendre. La consommation des ménages ralentirait plus nettement qu'attendu au deuxième trimestre (+0,2 % contre +0,4 %) après l'augmentation plus forte qu'anticipé en début d'année ; ce serait notamment le cas des dépenses en biens manufacturés (+0,1 % au lieu de +0,3 % prévu précédemment) et en services marchands (+0,3 % contre +0,4 %).

Le commerce extérieur contribuerait un peu plus à la croissance du deuxième trimestre qu'envisagé précédemment (+0,2 point contre +0,1 point). En effet, les importations augmenteraient moins qu'anticipé (+0,2 % contre +0,9 %), limitées par une demande intérieure moins allante qu'attendu. En revanche, la prévision d'exportation n'est que légèrement abaissée (+0,9 % au lieu de +1,3 %). La contribution des variations de stocks serait la même qu'initialement prévu (-0,1 point).

La reprise de l'emploi marchand est confirmée

Au premier trimestre 2016, l'emploi marchand a plus augmenté qu'anticipé : +40 000 postes contre +17 000 prévu. Dans le même temps, le taux de chômage en France métropolitaine a atteint 9,9 %, comme prévu.

Au deuxième trimestre, l'emploi progresserait un peu plus qu'anticipé dans la *Note* de mars (+28 000 contre +21 000). Le taux de chômage baisserait à 9,8 % en France métropolitaine, alors qu'une stabilisation était précédemment prévue.

L'inflation s'avère quasi nulle, comme prévu

En mars 2016, l'inflation d'ensemble a atteint -0,1 %, comme prévu, mais l'inflation sous-jacente s'est révélée un peu plus faible (+0,6 % contre +0,8 %). En juin, l'inflation d'ensemble serait à peine moins faible que prévu dans la précédente *Note* (+0,1 % contre -0,1 %). D'une part, le prix du pétrole serait plus élevé qu'initialement attendu (50 \$ en juin contre 40 \$ prévu en mars). D'autre part, les prix des produits frais ont surpris à la hausse au printemps. La prévision d'inflation sous-jacente est quant à elle légèrement abaissée (+0,6 % en juin contre +0,7 %). ■

Production

Au premier trimestre 2016, le produit intérieur brut a légèrement accéléré (+0,6 % après +0,4 % au quatrième trimestre 2015). De même, la production de biens et services a augmenté un peu plus vite qu'au quatrième trimestre 2015 (+0,7 % après +0,6 %). En effet, si l'activité a ralenti dans l'industrie manufacturière (+0,1 % après +0,7 %), elle a nettement accéléré dans l'énergie (+1,0 % après +0,1 %), le commerce (+1,4 % après +0,6 %) et s'est révélée un peu plus vive dans la construction (+0,5 % après +0,4 %) et les autres services marchands (+1,0 % après +0,9 %). Depuis début 2016, le climat des affaires en France reste supérieur à sa moyenne de longue période et s'établit à 102 en mai. En conséquence, la production de biens et services augmenterait de 0,3 % au deuxième trimestre puis de 0,5 % et 0,4 % aux troisième et quatrième trimestres, portant sa hausse en moyenne sur l'année à +1,9 % en 2016, après +1,3 % en 2015.

La production de biens et services resterait dynamique d'ici la fin de l'année 2016

Au premier trimestre 2016, le produit intérieur brut (PIB) a légèrement accéléré (+0,6 % après +0,4 % au quatrième trimestre 2015). La production de biens et de services a augmenté de 0,7 %, après déjà deux trimestres de progression solide (+0,4 % au troisième trimestre 2015 puis +0,6 % au quatrième trimestre). Elle progresserait encore d'ici la fin de l'année (+0,3 % au deuxième trimestre puis +0,5 % et +0,4 % aux troisième et quatrième trimestres), portant la hausse en moyenne annuelle à +1,9 % en 2016 après +1,3 % en 2015

(tableau). La croissance du PIB s'élèverait en 2016 à +1,6 %, après +1,2 % en 2015.

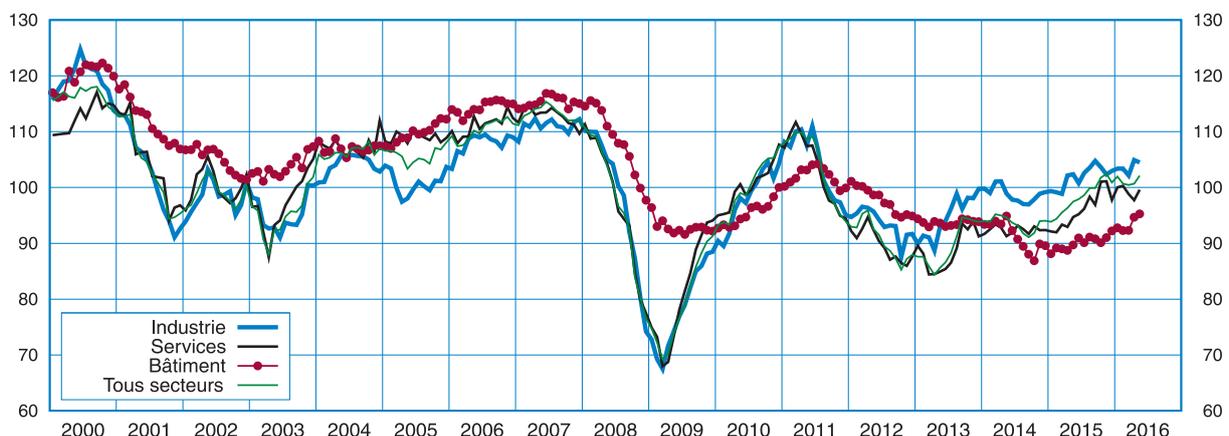
En effet, le climat des affaires pour l'ensemble des secteurs s'établit en mai à 102, en hausse d'un point par rapport à avril (graphique 1). Depuis 2000, ce niveau correspond à une croissance trimestrielle du PIB de l'ordre de +0,3 % à +0,4 %. Le climat des affaires est notamment stable au-dessus de sa moyenne de longue période dans l'industrie (104) et se redresse dans le bâtiment (95), bien qu'il se situe encore en-deçà de sa moyenne de longue période.

La production manufacturière continuerait de progresser

La production manufacturière a ralenti au premier trimestre 2016 (+0,1 % après +0,7 %). Elle a diminué dans les branches de cokéfaction-raffinage (-2,8 % après +5,2 %), des biens d'équipement (-0,9 % après -0,3 %), et dans l'agro-alimentaire (-1,1 % après -0,3 %). Elle a décéléré dans les « autres industries » (+0,1 % après +0,5 %). En revanche, la production de matériels de transport a accéléré (+3,7 % après +1,3 %).

Les soldes d'opinion des industriels sur leur production passée et sur les perspectives générales d'activité dans le secteur continuent de s'améliorer en mai, alors qu'ils étaient déjà supérieurs à leur moyenne de long terme en avril : le climat des affaires dans l'industrie se stabilise à 104, au-dessus de la normale. Cependant, les grèves dans les raffineries et les arrêts consécutifs aux inondations début juin pèseraient sur la production d'ensemble au deuxième trimestre, qui stagnerait. Au niveau des sous-branches de

1 - Climat des affaires en France : tous secteurs, dans l'industrie, les services et le bâtiment



Source : Insee

Conjoncture française

l'industrie manufacturière, l'activité accélérerait dans les « autres industries » avec un climat sous-sectoriel plus favorable (cf. dossier p. 35 et *graphique 2*). Dans les matériels de transport, elle ralentirait mais progresserait encore solidement au deuxième trimestre (+2,2 % après +3,7 %), le climat étant nettement au-dessus de sa moyenne de longue période. Inversement, l'activité diminuerait de nouveau dans les biens d'équipement (-0,2 % après -0,9 %), le climat correspondant se repliant. Elle serait quasi stable dans l'agro-alimentaire (-0,1 % après -1,1 %).

Au troisième trimestre, l'activité manufacturière rebondirait (+0,8 %) du fait notamment d'un retour à la normale dans le raffinage, puis progresserait de 0,4 % au quatrième trimestre. En moyenne sur l'année, la production manufacturière augmenterait un peu moins en 2016 qu'en 2015 (+1,2 % après +1,5 %).

En 2016 l'activité accélérerait dans les services marchands

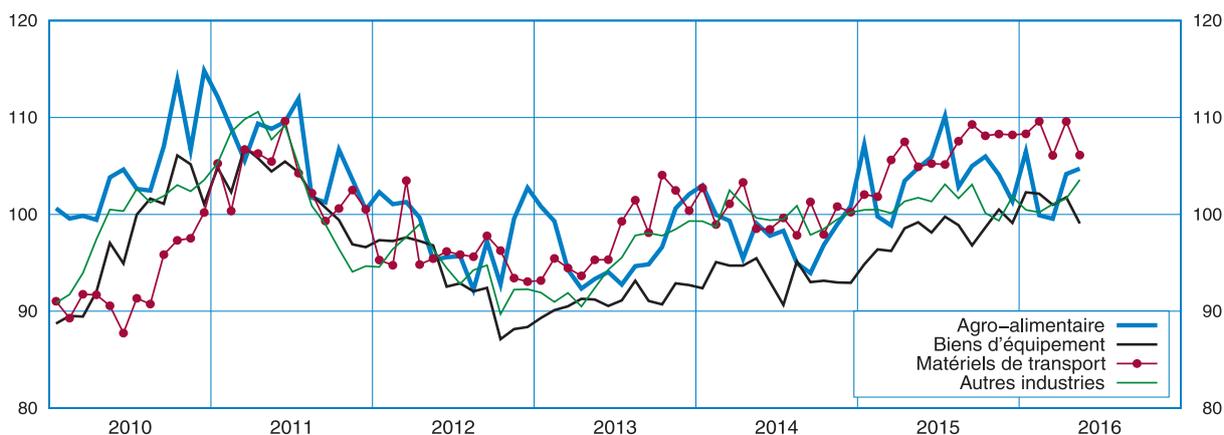
La production de services marchands hors commerce a légèrement accéléré au premier trimestre 2016 (+1,0 % après +0,9 % au quatrième trimestre 2015). L'activité a en effet plus

fortement augmenté dans l'information-communication (+2,3 % après +1,0 %, *graphique 3*), le transport (+1,3 % après +0,6 %) et l'hébergement-restauration (+1,2 % après +0,6 %). Elle a nettement accéléré dans les services aux ménages (+1,8 % après +0,9 %) portée par la mise en vente de billets pour l'Euro 2016. Néanmoins, l'activité a nettement ralenti dans les services aux entreprises (+0,8 % après +1,3 %) et dans les activités financières (+0,6 % après +1,0 %).

Depuis début 2016, le climat des affaires dans les services marchands se stabilise à un niveau proche de sa moyenne de longue période (100), qu'il a rejoint en mai et les chefs d'entreprises sont de moins en moins nombreux à signaler des problèmes de demande (*éclairage*). Au deuxième trimestre, l'activité ralentirait (+0,5 %), avec notamment la dissipation du soutien exceptionnel apporté par la vente des billets de l'Euro 2016. Elle progresserait encore solidement au second semestre (+0,5 % au troisième trimestre puis +0,6 % au quatrième trimestre).

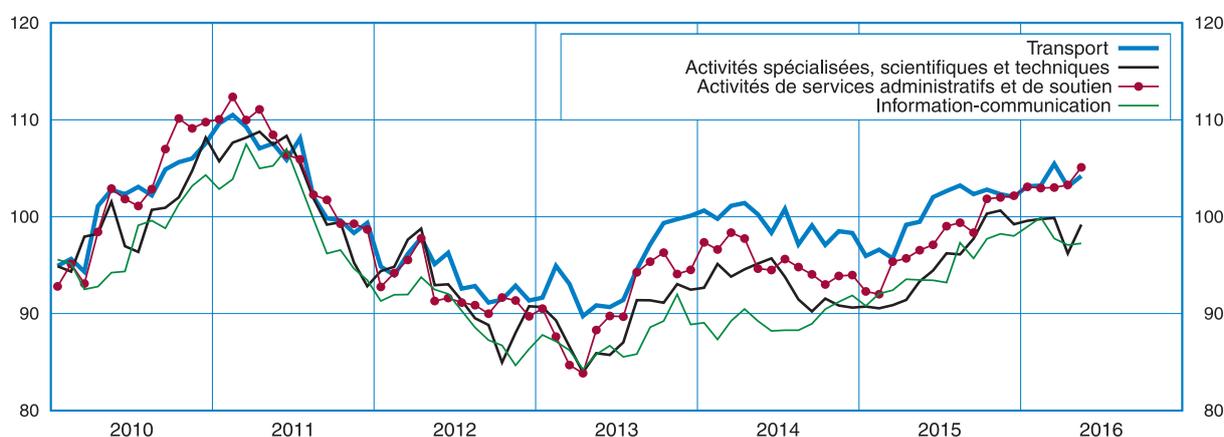
En moyenne sur l'année, la production de services marchands hors commerce accélérerait nettement en 2016 : +2,8 % après +1,6 % en 2015.

2 – Climats des affaires sous-sectoriels dans l'industrie



Source : Insee

3 – Climats des affaires sous-sectoriels dans les services



Source : Insee

L'activité commerciale fléchirait au printemps puis retrouverait de l'élan au second semestre

L'activité commerciale a fortement accéléré au premier trimestre 2016 (+1,4 % après +0,6 % au quatrième trimestre 2015), en raison de l'envolée de la consommation des ménages (+1,4 %) et de l'investissement des entreprises (+4,5 %) en biens manufacturés.

Au deuxième trimestre, l'activité progresserait bien plus modérément (+0,1 %), dans le sillage de la consommation des ménages en biens manufacturés qui stagnerait quasiment. Néanmoins, les climats des affaires dans le commerce de gros et de détail s'améliorent en mai et se situent au-dessus de leur moyenne de long terme. Grossistes et détaillants sont optimistes, notamment sur les perspectives générales d'activité de leur secteur, avec un solde d'opinion nettement au-dessus de sa moyenne de longue période. De ce fait, portée par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises en biens, l'activité commerciale s'accroîtrait de 0,4 % au troisième trimestre et de 0,5 % au quatrième trimestre 2016. En moyenne en 2016, l'activité commerciale augmenterait sur un rythme soutenu (+2,6 %), à peine inférieur à celui de l'an passé (+3,0 %).

En 2016 l'activité accélérerait légèrement dans les services non marchands

La production de services principalement non marchands a augmenté au premier trimestre 2016 comme au quatrième trimestre 2015 (+0,3 %). Elle continuerait de progresser au même rythme d'ici fin 2016 (+0,3 % par trimestre). Sur l'ensemble de l'année, elle croîtrait de 1,2 %, après +1,0 % en 2015.

La production d'énergie ralentirait au second semestre

La production d'énergie a nettement augmenté au premier trimestre 2016 (+1,0 %), les températures

étant revenues à des niveaux plus proches de leur normale saisonnière, après un automne particulièrement doux. Elle accélérerait légèrement au deuxième trimestre (+1,1 %), en raison de températures printanières inférieures à la normale. Elle reculerait au troisième trimestre par contrecoup (-0,7 %) avant de se stabiliser quasiment au quatrième trimestre (+0,1 %). En moyenne sur l'année, la production d'énergie augmenterait de 1,5 % en 2016, soit à peine moins vite qu'en 2015 (+1,8 %), sous l'effet de la hausse tendancielle de la demande des ménages et de celle de l'industrie.

Dans la construction, l'activité se stabiliserait quasiment en 2016

Au premier trimestre 2016, la production a continué de s'améliorer dans la construction (+0,5 % après +0,4 % au quatrième trimestre 2015), surtout tirée par la hausse de l'activité dans les travaux publics. L'activité dans le bâtiment s'est également accrue mais plus légèrement.

Le solde d'opinion sur l'activité prévue dans le bâtiment, en nette hausse depuis quelques mois, a dépassé en avril sa moyenne de longue période pour la première fois depuis cinq ans (*graphique 4*). En outre, le nombre de permis de construire a cessé de chuter depuis un an. En revanche, dans les travaux publics, l'opinion des entrepreneurs concernant leur activité se détériore un peu après s'être nettement redressée depuis deux trimestres. Compte tenu du contrecoup attendu dans les travaux publics et des délais entre permis de construire, mises en chantier et production de logements, la production de la construction serait quasi stable jusque fin 2016.

Sur l'ensemble de l'année 2016, l'amélioration serait notable : la production dans la construction se stabiliserait quasiment (+0,3 % après deux années de fort recul (-2,2 % en 2015 et -2,7 % en 2014). ■

4 - Activité prévue dans la construction



Source : Insee

Production par branche au prix de l'année précédente chaînés

variations T/T-1 (en %), données CJO-CVS

	Variations trimestrielles												Variations annuelles		
	2014				2015				2016				2014	2015	2016
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Agriculture (2 %)	2,5	1,8	0,7	-0,7	-1,5	-1,0	-0,5	-0,2	0,1	0,3	0,4	0,6	6,5	-2,2	0,1
Branches manufacturières (20 %)	0,3	-0,1	0,7	0,1	1,1	-0,5	0,4	0,7	0,1	0,0	0,8	0,4	0,8	1,5	1,2
Énergie, eau, déchets (4 %)	-3,2	0,8	1,0	-2,3	3,7	-1,6	0,8	0,1	1,0	1,1	-0,7	0,1	-4,9	1,8	1,5
Construction (8 %)	-1,0	-1,4	-1,1	-0,3	-0,6	-0,5	-0,5	0,4	0,5	-0,2	-0,1	0,1	-2,7	-2,2	0,3
Commerce (10 %)	0,0	0,5	0,9	0,8	1,2	0,3	0,7	0,6	1,4	0,1	0,4	0,5	2,0	3,0	2,6
Services marchands hors commerce (41 %)	0,4	0,2	0,4	0,3	0,6	0,0	0,5	0,9	1,0	0,5	0,6	0,6	1,3	1,6	2,8
Services non marchands (15 %)	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,0	1,0	1,2
Total (100 %)	0,1	0,1	0,4	0,1	0,7	-0,1	0,4	0,6	0,7	0,3	0,5	0,4	0,8	1,3	1,9

Prévision

Pondérations construites à partir de la production annuelle en valeur, en 2015.

Source : Insee

Que nous disent les entreprises sur leurs problèmes d'offre ou de demande dans les enquêtes de conjoncture ?

L'économie française est entrée dans une phase de reprise en 2015. Elle était atone depuis mi-2011, suscitant de nombreuses interrogations sur les causes de ce manque de dynamisme : la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages et de leurs dépenses suggérait un problème de demande alors que la persistance du déficit du commerce extérieur et la situation financière des entreprises conduisaient à diagnostiquer un problème d'offre.

Problèmes d'offre ou de demande ? Chaque trimestre, les entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment et des services interrogées dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee nous renseignent sur les facteurs qui selon elles limitent leur activité (tableau 1).

Ces informations ne permettent pas de trancher sur le diagnostic en niveau, notamment parce qu'une entreprise qui n'arrive pas à écouler ses produits n'a pas forcément connaissance de l'état de la concurrence et peut ne pas y déceler un problème de compétitivité ; les problèmes d'offre qu'elle identifie portent plus sur les goulots de production internes, dont les difficultés de recrutement, qui l'empêchent de répondre à une demande donnée. Néanmoins, ces informations comparées à leur moyenne de long terme ou prises relativement permettent de mieux comprendre la situation conjoncturelle des différents secteurs d'activité.

Depuis la crise, les entreprises mettent plutôt en avant des problèmes de demande

Les entreprises industrielles françaises ont plutôt tendance à signaler des problèmes de demande seulement (44 % en moyenne) et cette proportion n'a pas changé depuis 2008 ; les proportions d'entreprises sans difficulté (28 %), et de celles rencontrant uniquement des difficultés d'offre (17 %) sont également quasi inchangées.

À l'inverse, la hiérarchie des facteurs limitant l'activité des entreprises dans le bâtiment s'est modifiée depuis 2008. Auparavant la croissance soutenue de l'activité du bâtiment s'accompagnait plutôt de problèmes d'offre seulement (42 %), notamment de difficultés de recrutement ; depuis lors, cette part a fortement reculé (15 %) et les entreprises du secteur sont plus nombreuses à signaler des problèmes de demande (25 %) ou des problèmes simultanés d'offre et de demande (21 %).

Dans les services, les entreprises sont plus nombreuses depuis 2008 à signaler des problèmes de demande seulement (35 % contre 26 % avant 2008). En contrepartie, la part des entreprises sans difficulté a reculé alors que celle d'entreprises souffrant de difficultés d'offre seulement reste quasi inchangée (21 % contre 23 % avant 2008).

Tableau 1 - Répartition des entreprises selon les facteurs limitant leur activité

en %

	Industrie		Bâtiment		Services	
	Avant 2008	Depuis 2008	Avant 2008	Depuis 2008	Avant 2008	Depuis 2008
Aucune difficulté	28	28	39	39	43	33
Difficultés de demande uniquement	44	44	12	25	26	35
Difficultés d'offre uniquement	21	17	42	15	23	21
Difficultés d'offre et de demande	7	11	8	21	8	11

Lecture : en moyenne, avant comme depuis 2008, 28 % des entreprises de l'industrie signalent n'avoir aucune difficulté d'offre ni de demande.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Facteurs limitant la production dans l'industrie, les services et le bâtiment

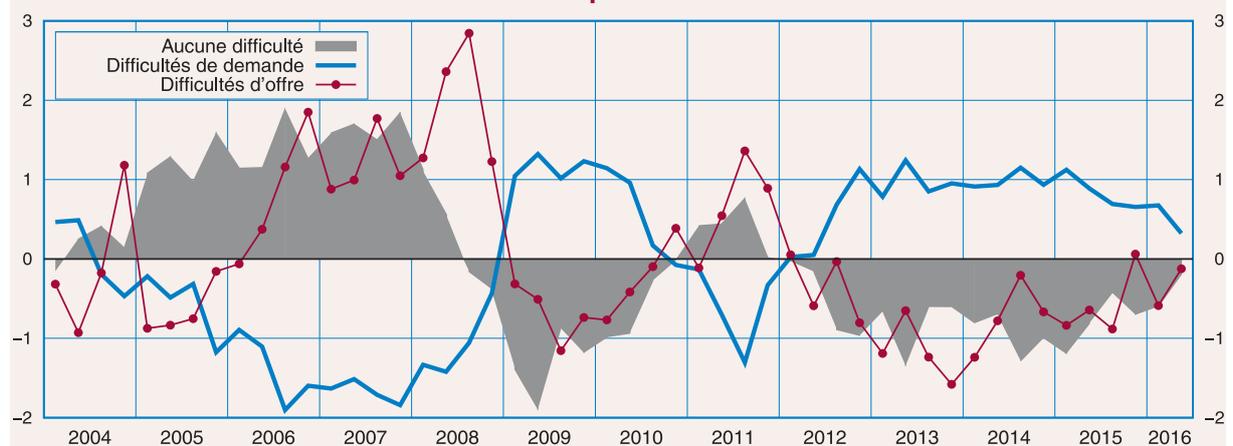
1 - Facteurs limitant la production dans l'industrie



2 - Facteurs limitant la production dans le bâtiment



3 - Facteurs limitant la production dans les services



Lecture : les différents pourcentages ont été normalisés de moyenne 0 et d'écart-type 1. Par exemple, dans l'industrie, le pourcentage d'entreprises signalant des problèmes de demande est désormais inférieur à la moyenne. Par ailleurs, la part des entreprises sans aucune difficulté (en grisé) est désormais supérieure à la moyenne.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Dans l'industrie, de moins en moins d'entreprises signalent de difficultés depuis mi-2015

Le climat des affaires dans l'industrie s'est nettement amélioré depuis septembre 2014 (97) : en mai 2016, il se situe à 104, au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Dans le même temps, la proportion d'entreprises industrielles qui se disent limitées dans leur activité uniquement à cause de problèmes de demande est plus faible qu'en moyenne (*graphique 1*). Autre signe d'amélioration, 36 % des entreprises déclarent en avril ne plus rencontrer de difficulté particulière, contre 28 % en moyenne de longue période.

Parallèlement, les tensions sur l'appareil de production se sont légèrement accentuées. La part des industriels jugeant leurs capacités de production plus que suffisantes pour satisfaire leurs commandes en cours ou à venir est désormais plus faible qu'en moyenne. Si le solde d'opinion correspondant se situait au niveau de sa moyenne de long terme (14) en avril 2015, il y est inférieur en avril 2016 (8). Par ailleurs, des problèmes d'offre réapparaissent, même s'ils demeurent moins fréquents que sur longue période : en avril 2016, les chefs d'entreprise sont notamment plus nombreux (31 %) à signaler rencontrer des difficultés de recrutement qu'un an auparavant (27 %).

Les professionnels du bâtiment restent confrontés à un problème de demande

Même si la conjoncture du bâtiment s'améliore depuis avril 2016, elle reste très dégradée et le climat des affaires, à 95, est au-dessous de sa moyenne de long

terme (100). Globalement, 53 % des entreprises du secteur signalent ne pas recevoir assez de commandes. Elles sont mêmes 37 % à déclarer faire face uniquement à un problème de demande, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne de 1999 à 2015 (18 % ; *graphique 2*). Seules 32 % d'entre elles affirment ne pas avoir de difficultés, contre 39 % en moyenne de longue période.

Dans les services, retour progressif à la normale

En mai 2016, le climat des affaires dans les services a rejoint sa moyenne de longue période. En avril 2016, les entreprises des services sont aussi nombreuses qu'en moyenne de longue période (21 %) à déclarer être contraintes par des difficultés d'offre uniquement (*graphique 3*). Les entreprises déclarent encore à 35 % faire face uniquement à un problème de demande ; elles sont légèrement moins nombreuses qu'un an auparavant (39 %). En particulier, les problèmes de demande se sont résorbés dans le sous-secteur des services administratifs et de soutien : 29 % des entreprises déclarent des difficultés de demande uniquement contre 38 % il y a un an et 33 % en moyenne avant 2008 (*tableau 2*). À l'inverse, même si la situation s'améliore, les entreprises de l'hébergement-restauration déclarent leur activité encore fortement limitée par de seuls problèmes de demande (58 % en avril 2016 contre 31 % avant 2008). ■

Tableau 2 - Répartition des entreprises selon leur secteur et les facteurs limitant leur activité

	en %				en %			
	Difficultés de demande uniquement				Difficultés d'offre uniquement			
	Moyenne avant 2008	Moyenne depuis 2008	Avril 2015	Avril 2016	Moyenne avant 2008	Moyenne depuis 2008	Avril 2015	Avril 2016
Industrie	44	44	39	40	21	17	14	14
C1 - Industries agroalimentaires	43	42	43	44	19	19	18	15
C3 - Biens d'équipement	50	52	59	51	18	14	8	9
C4 - Matériels de transport	45	42	24	41	26	22	22	26
C5 - Autres industries	44	46	42	41	20	16	13	14
Bâtiment	12	25	38	37	42	15	12	15
Services	26	35	39	35	23	21	20	21
H - Transport routier de marchandises	nd	48	55	42	nd	18	15	17
I - Hébergement et restauration	31	46	62	58	21	15	8	8
J - Information et communication	18	25	25	25	23	31	35	36
L - Activités immobilières	14	20	24	21	27	29	25	29
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	30	41	45	41	21	16	10	15
N - Services administratifs et de soutien	33	37	38	29	19	17	17	14

Lecture : en moyenne, 44 % des entreprises de l'industrie signalent avoir des difficultés de demande uniquement, avant comme depuis 2008. Elles sont 40 % dans ce cas en avril 2016.

Remarque : les données relatives au secteur du transport routier de marchandises ne sont disponibles que depuis 2006. La moyenne avant-crise n'est donc pas pertinente.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Environnement international de la France

Dans les pays émergents, le climat conjoncturel reste dégradé, mais l'activité accélérerait progressivement courant 2016. Notamment, la situation économique se stabiliserait en Russie, après un net recul depuis mi-2014. En Chine, de nouvelles mesures ont été mises en place pour soutenir la demande et l'activité reprendrait un peu d'élan après avoir de nouveau ralenti début 2016. Au Brésil, l'activité reculerait moins qu'en 2015.

La faiblesse des importations des pays émergents pèse sur l'ensemble des échanges mondiaux. Le commerce mondial croîtrait encore très faiblement en 2016 (+1,2 % après +1,6 %, contre +5,7 % en moyenne entre 1991 et 2011). L'activité des pays avancés en pâtit. Au premier trimestre 2016, la croissance y est restée modeste, notamment dans les pays anglo-saxons, en partie du fait de la mollesse des exportations. D'ici fin 2016, l'activité regagnerait du tonus aux États-Unis. En Europe, elle retrouverait son rythme moyen depuis fin 2014. Par ailleurs, la récente remontée des prix du pétrole entraînerait un regain d'inflation dans les grandes économies avancées.

La situation s'améliorerait modérément dans les pays émergents

Le climat conjoncturel reste dégradé dans de nombreux pays émergents (*graphique 1*), notamment au Brésil, où l'activité continue de se détériorer dans le contexte d'une crise politique qui accroît les incertitudes. Néanmoins, elle diminuerait moins amplement d'ici fin 2016 grâce au dynamisme des exportations et à une inflation

moins forte. En Russie, le produit intérieur brut (PIB) s'est stabilisé au premier trimestre 2016, après un recul de plus de 4 % depuis mi-2014. D'ici fin 2016, la récente appréciation du rouble freinerait les prix à la consommation et soutiendrait la consommation des ménages bien que celle-ci reste nettement dégradée. Ainsi, l'activité russe serait quasiment stable d'ici fin 2016.

En Chine, face à un net ralentissement de l'activité au premier trimestre, de nouvelles mesures de politique économique ont été mises en place en mars, notamment des baisses d'impôts. En outre, les assouplissements monétaires et les garanties publiques semblent à l'origine du net redémarrage du crédit. Avec ces nouveaux stimuli, l'investissement se redresse progressivement : d'une part, les indices PMI ont augmenté depuis février, signe que l'investissement en équipement demeurerait dynamique ; d'autre part, les mises en chantier de bâtiments neufs se redressent fortement, suggérant une reprise de l'investissement en construction. Au total, la croissance chinoise reprendrait de l'élan dès le deuxième trimestre 2016, avant de se stabiliser au second semestre.

Parmi les pays émergents, les pays d'Europe centrale et orientale et la Turquie continuent de se démarquer, bénéficiant à plein de la croissance modérée de la zone euro. Dans les pays d'Europe centrale, le ralentissement de l'activité au premier trimestre 2016 ne serait que temporaire : avec un climat des affaires très favorable, leur croissance retrouverait un rythme soutenu dès le deuxième trimestre.

1 - Le climat des affaires reste dégradé dans les pays émergents



Source : Markit

Le commerce mondial croîtrait nettement moins vite qu'avant-crise

Au premier trimestre 2016, le commerce mondial a chuté (-1,7 %), pénalisé par le recul des importations des pays émergents, notamment asiatiques. Il rebondirait au deuxième trimestre par contrecoup (+1,8 %), puis croîtrait modérément au second semestre (+0,8 % par trimestre) au regard de son rythme d'avant-crise (+1,5 % par trimestre en moyenne entre 2000 et 2007). Au total, la croissance du commerce mondial resterait très faible en 2016 : +1,2 %, après +1,6 % en 2015, contre +5,7 % en moyenne entre 1991 et 2011. Elle resterait entravée par la faiblesse persistante des importations des pays émergents, notamment en Asie, où les exportations de biens transformés dans un processus de travail à façon continuent de diminuer.

Les pays avancés sont touchés par le ralentissement du commerce mondial

Dans ce contexte international, l'activité dans les économies avancées a légèrement accéléré au premier trimestre 2016 (+0,4 %, après +0,3 %). Les exportations ont été déprimées par le manque de demande en provenance des pays émergents, notamment de la Chine et du Sud-est asiatique (graphique 2). Elles ont reculé aux États-Unis (-0,5 %) et au Royaume-Uni (-0,3 %). Dans la zone euro, elles n'ont que faiblement progressé (+0,4 %).

Bien qu'en repli, le climat conjoncturel laisse présager une accélération modérée de l'activité des pays avancés : pour l'ensemble, le PIB progresserait de 0,5 % au deuxième trimestre, puis de 0,4 % par trimestre au second semestre. Ainsi, en moyenne annuelle, la croissance des pays avancés s'étiolerait un peu en 2016 (+1,7 % après +1,9 % en 2015), notamment dans le monde anglo-saxon.

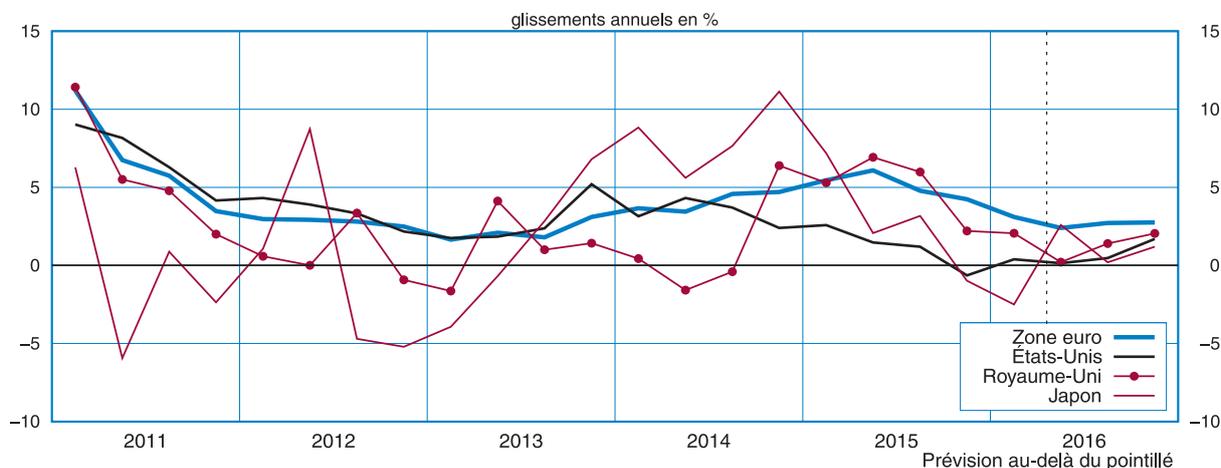
La récente augmentation du prix du pétrole rehausserait l'inflation

En 2015, l'inflation d'ensemble est restée quasi nulle dans les grandes économies avancées (graphique 3), du fait de la chute du prix du pétrole. Depuis mars 2016, avec la reprise de son cours, les prix se redressent progressivement : aux États-Unis, l'inflation d'ensemble augmenterait graduellement d'ici fin 2016, jusqu'à rejoindre le niveau de l'inflation sous-jacente, déjà proche de la cible de la Réserve Fédérale (+2 %). Dans la zone euro, l'inflation reste légèrement négative en mai, mais elle redeviendrait positive à l'été, et atteindrait +1,0 % sur un an à la fin de l'année. Elle rejoindrait l'inflation sous-jacente qui resterait autour de ce niveau.

Aux États-Unis, l'investissement en infrastructures pétrolières et gazières ne pèserait plus sur l'activité

Aux États-Unis, l'activité économique en 2016 serait de nouveau soutenue par le dynamisme des services, alors que l'activité manufacturière resterait particulièrement atone. Après un premier trimestre morose (+0,2 %), la croissance s'élèverait au deuxième trimestre (+0,7 %) puis retrouverait un rythme plus modéré au second semestre, proche de sa moyenne depuis 2014 (+0,5 %). La consommation des ménages resterait vive mais avec un chômage qui ne diminuerait plus (bien que restant à bas niveau d'ici fin 2016), elle ralentirait légèrement au second semestre. Par ailleurs, l'investissement en infrastructures minières, qui a chuté depuis fin 2015, se stabiliserait progressivement, si bien que l'investissement des entreprises ne pèserait plus sur l'activité d'ici fin 2016. En moyenne annuelle, la croissance s'infléchirait : +1,9 % en 2016 après +2,4 %.

2 - Les exportations des économies avancées ralentissent



Sources : Eurostat, ONS, BEA, Statistics Bureau of Japan, prévisions Insee

Au Royaume-Uni, l'approche du référendum engendre de l'incertitude

Au Royaume-Uni, la croissance a moins faibli qu'aux États-Unis au premier trimestre (+0,4 %) mais elle continuerait de s'infléchir au deuxième trimestre (+0,3 %). La consommation ralentirait, notamment parce que le potentiel de désépargne liée à la baisse du chômage semble épuisé. En outre, l'investissement serait pénalisé par l'incertitude entourant le scrutin du 23 juin sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Au second semestre, même sous l'hypothèse d'un maintien dans l'Union européenne et de la reprise des investissements, l'économie croîtrait moins rapidement (+0,4 % par trimestre) qu'entre mi-2013 et mi-2015 (+0,7 % en moyenne par trimestre). En moyenne sur l'année, la croissance s'étiolerait (+1,7 % après +2,3 %).

Dans la zone euro, les moteurs internes de croissance ont pris le relais

Après un premier trimestre assez dynamique (+0,6 %), le PIB de la zone euro ralentirait légèrement au deuxième trimestre (+0,3 %) avant de retrouver au second semestre sa croissance moyenne depuis fin 2014 (+0,4 % par trimestre). Avec l'essoufflement des impulsions externes qui ont porté la croissance en 2015, comme la dépréciation de l'euro et la chute des prix du pétrole, les moteurs internes de croissance prendraient le relais en 2016. La consommation

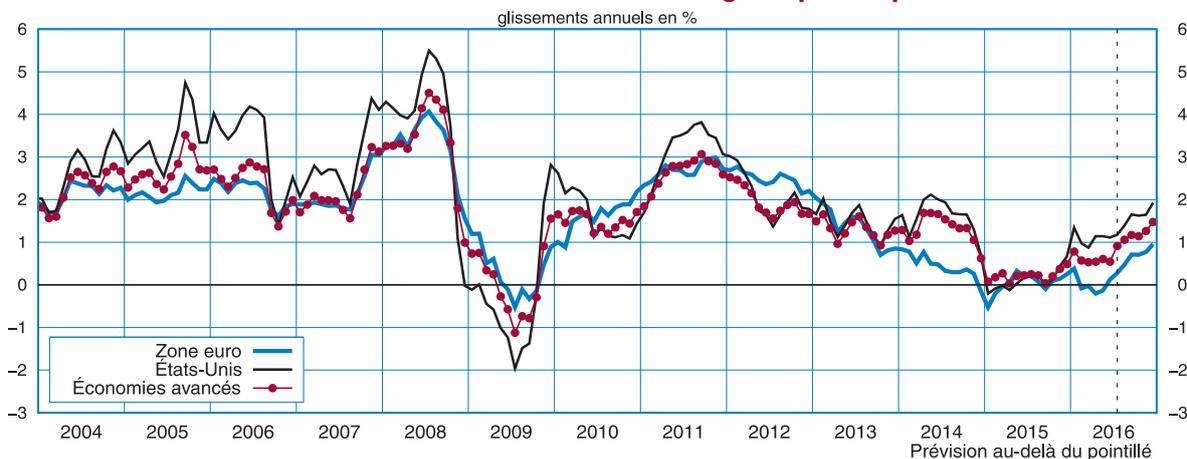
des ménages, stimulée par la progression de l'emploi, continuerait de soutenir l'activité malgré le regain attendu d'inflation en fin d'année. De plus, l'investissement en construction accélérerait du fait du dynamisme du secteur en Allemagne d'une part, de sa stabilisation après un fort recul en Italie et en France d'autre part. L'impulsion budgétaire serait globalement neutre dans la zone euro et même légèrement positive en Italie.

En outre, avec une reprise qui se confirme progressivement dans la zone euro et un climat conjoncturel qui s'effrite chez ses partenaires commerciaux, le commerce extérieur pèserait plus sur la croissance en 2016 (-0,4 point de PIB) qu'en 2015 (-0,1 point) : l'effet positif de la dépréciation du change s'atténuerait tandis que le dynamisme de la demande intérieure porterait les importations.

La demande mondiale adressée à la France ralentirait en moyenne annuelle

Dans ce contexte de faiblesse persistante des importations des pays émergents et de résilience de la zone euro, la demande mondiale adressée à la France augmenterait modérément d'ici fin 2016 (entre +0,8 % et +1,0 % par trimestre), surtout tirée par ses partenaires européens. En moyenne en 2016, elle ralentirait cependant (+2,6 %, après +3,4 % en 2015), progressant nettement moins que dans les années 2000 (+4,6 % en moyenne entre 2000 et 2011). ■

3 - L'inflation se redresserait dans le sillage du prix du pétrole



Sources : Instituts statistiques nationaux, calculs et prévisions Insee

Synthèse du scénario international

	2015				2016				2014	2015	2016
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
PIB des économies avancées	0,5	0,5	0,5	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	1,8	1,9	1,7
Commerce mondial	-0,5	-1,0	1,4	0,7	-1,7	1,8	0,8	0,8	2,9	1,6	1,2
Importations des économies avancées	2,0	-1,1	1,2	0,7	0,3	1,0	0,9	0,9	3,2	3,6	2,6
Importations des économies émergentes	-4,5	-1,4	2,6	2,2	-4,8	2,6	0,7	0,7	2,3	-1,4	0,1
Demande mondiale adressée à la France	1,0	-0,1	1,3	0,3	0,5	1,0	0,8	0,8	4,0	3,4	2,6

Prévision

Lecture : les données d'importations, d'exportations et de commerce mondial concernent les seuls biens.

Sources : Instituts statistiques nationaux, Central Plan Bureau, Fonds monétaire international, prévisions Insee

Échanges extérieurs

Début 2016, les échanges mondiaux se sont contractés, notamment en Asie. Étant donné la composition géographique des exportations françaises, la demande mondiale adressée à la France a en revanche légèrement progressé. Toutefois, au premier trimestre, les exportations françaises ont calé (0,0 % après +0,8 %), du fait du recul des ventes de produits manufacturés (-0,8 % après +1,3 %). Au deuxième trimestre, les exportations rebondiraient nettement (+0,9 %), avec la livraison de grands contrats navals. Elles ralentiraient par contrecoup au second semestre (+0,3 % puis +0,6 %) et progresseraient moins vite que la demande mondiale adressée aux exportateurs français.

Les importations ont ralenti au premier trimestre 2016 (+0,6 % après +2,5 %), du fait d'un net repli des achats énergétiques (-6,7 % après +9,3 %). Les importations manufacturières ont également ralenti tout en restant assez dynamiques (+1,6 % après +3,3 %). Les importations décélèreraient de nouveau au deuxième trimestre (+0,2 %), avant de retrouver un rythme plus en ligne avec la demande intérieure (+0,4 % puis +0,7 % au second semestre).

Après avoir pesé sur la croissance au premier trimestre 2016 (-0,2 point), la contribution du commerce extérieur serait positive au deuxième trimestre (+0,2 point), surtout du fait des grands contrats livrés. Elle redeviendrait négative au troisième trimestre (-0,1 point) puis serait neutre en fin d'année. En moyenne en 2016, exportations et importations décélèreraient nettement, mais les secondes resteraient plus dynamiques, si bien que le commerce extérieur éroderait de nouveau la croissance (-0,7 point), plus encore qu'en 2015 (-0,3 point).

Le commerce mondial rebondirait au deuxième trimestre après un trou d'air début 2016

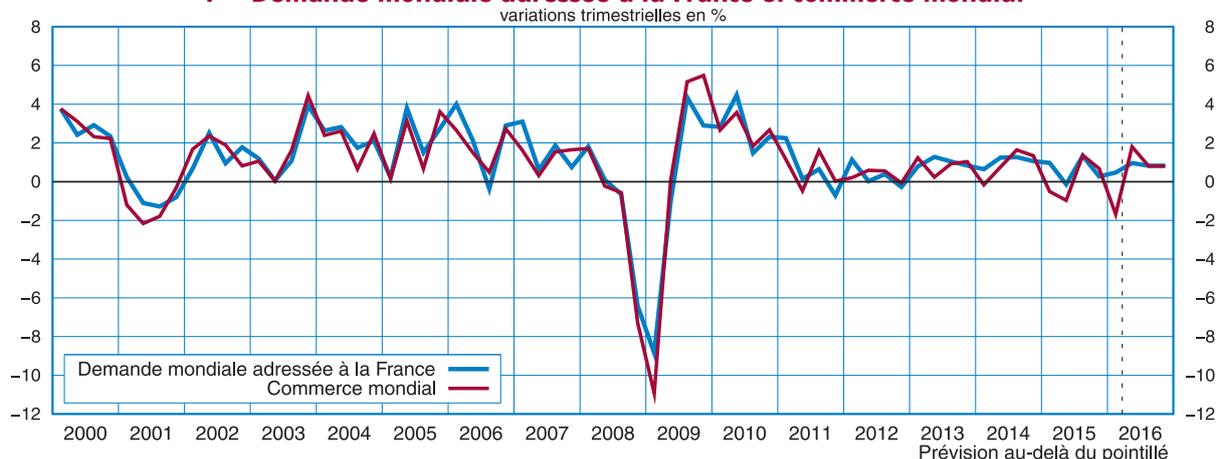
Au premier trimestre 2016, le commerce mondial s'est replié (-1,7 % après +0,7 %, *graphique 1*). En effet, les importations des pays émergents se sont contractées, surtout en Asie. Par ailleurs, les importations des pays avancés ont ralenti. Au deuxième trimestre, le commerce mondial rebondirait (+1,8 %), traduisant une reprise des échanges asiatiques qui s'esquisse dès avril dans les données douanières. Par la suite, il progresserait plus modérément (+0,8 % par trimestre), bien en deçà de sa croissance moyenne d'avant-crise (+1,5 % par trimestre entre 2000 et 2007).

Malgré le repli du commerce mondial, la demande mondiale adressée à la France a légèrement accéléré début 2016 (+0,5 %, *graphique 2*), du fait de la bonne tenue des importations de ses principaux partenaires, notamment l'Allemagne. Au cours des trois derniers trimestres de l'année, la demande mondiale adressée à la France continuerait de croître (+1,0 % puis +0,8 %), portée par une légère reprise des importations émergentes et par le dynamisme des pays de la zone euro.

Les exportations rebondiraient fortement au deuxième trimestre 2016

Au premier trimestre 2016, les exportations françaises de biens et services ont marqué le pas (0,0 % après +0,8 %). D'une part, les exportations de produits manufacturés se sont contractées (-0,8 % après +1,3 %). Les exportations de matériels de transport ont notamment reculé (-3,7 % après +2,6 %), de même que celles des « autres produits manufacturés » (-0,6 % après +1,7 %). D'autre part, les exportations de services

1 - Demande mondiale adressée à la France et commerce mondial



Sources : Insee, DG Trésor, Centraal PlanBureau

ont fortement accéléré (+1,4 % après 0,0 %), exceptionnellement soutenues par le déplacement d'une collection d'œuvres d'art vers la Suisse.

Au deuxième trimestre 2016, les exportations accéléreraient nettement (+0,9 %), surtout tirées par un rebond des ventes de produits manufacturés (+1,9 %). En effet, de grands contrats du secteur aéronautique et naval sont livrés ce trimestre, notamment un paquebot civil et un navire militaire. Les exportations agricoles seraient stables. Celles de services se replieraient (-2,0 %), avec le retour à la normale des échanges d'œuvres d'art.

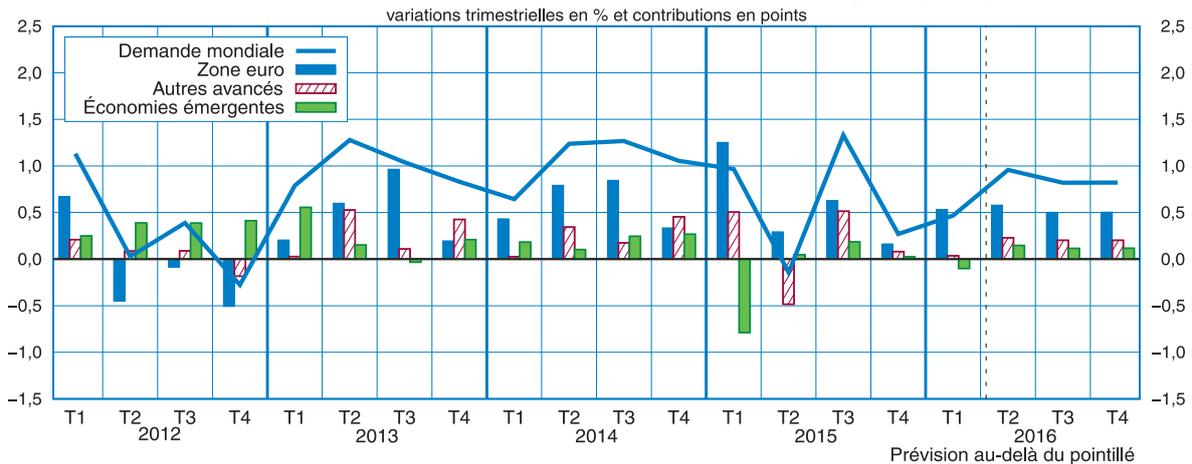
Au troisième trimestre, les exportations totales et manufacturières marqueraient le pas (*graphique 3*), car les livraisons de grands contrats – notamment un nouveau navire militaire – seraient de moindre ampleur qu'au trimestre précédent. Au quatrième trimestre, faute de nouvelle livraison exceptionnelle, les exportations d'ensemble n'augmenteraient que modérément

(+0,6 %). Les exportations de services accéléreraient (+0,7 % en moyenne par trimestre) mais sur un rythme inférieur à leur tendance. Sur l'ensemble de l'année 2016, les exportations ralentiraient nettement : +1,8 % après +6,0 % en 2015.

Les importations ralentiraient de nouveau au deuxième trimestre 2016

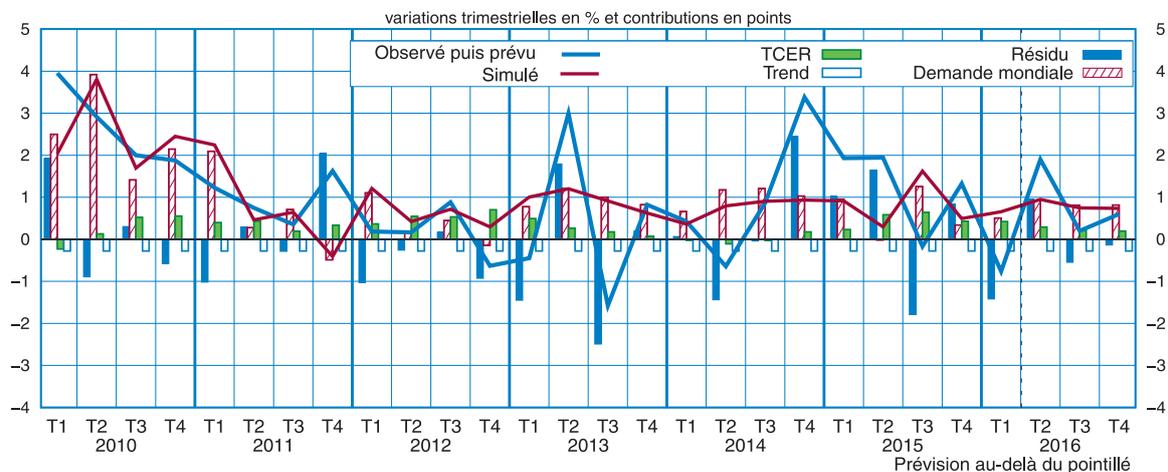
Au premier trimestre 2016, les importations totales ont ralenti (+0,6 % après +2,5 %, *tableau*). Les importations d'énergie, notamment d'hydrocarbures, se sont fortement contractées (-6,7 % après +9,3 %). Dans une moindre mesure, les importations de services ont elles aussi reculé (-1,2 % après -1,7 %). Tout en restant dynamiques, les importations de produits manufacturés ont décéléré (+1,6 % après +3,3 %), notamment en matériels de transport (+3,9 % après +5,5 %), biens d'équipement (+1,2 % après +2,7 %) et « autres produits manufacturés » (+0,4 % après +3,1 %).

2 - Demande mondiale adressée à la France et contributions des principaux partenaires



Sources : Insee, DG Trésor

3 - Équation d'exportations (biens manufacturés) et contributions économétriques



Note – TCER : taux de change effectif réel

Sources : Insee, DG Trésor

Conjoncture française

Au deuxième trimestre 2016, les importations décéléreraient de nouveau (+0,2 %), notamment celles en produits manufacturés (+0,6 %), en phase avec l'inflexion annoncée par les industriels et les grossistes dans les enquêtes de conjoncture. Les importations d'énergie se contracteraient de nouveau (-3,0 %). Les importations de produits agricoles progresseraient modérément (+0,5 %) tandis que celles de services reflueraient légèrement (-0,2 %).

Au second semestre, les importations manufacturières ralentiraient encore (+0,2 % au troisième trimestre) puis seraient à nouveau en phase avec la demande intérieure (+0,8 % au quatrième trimestre). En revanche, les importations de services croîtraient à un rythme inférieur à leur tendance (+0,2 % puis +0,6 %) et celles de produits agricoles conserveraient une allure

modérée (+0,5 % par trimestre). Les achats d'énergie rebondiraient (+5,0 %) puis se stabiliseraient. En moyenne sur l'année, les importations ralentiraient en 2016 (+3,9 % après +6,4 % en 2015). Cependant, elles augmenteraient plus vivement que les exportations, de façon plus marquée encore qu'en 2015. Le commerce extérieur pèserait donc plus nettement sur la croissance en volume : -0,7 point après -0,3 point en 2015.

En 2016, le déficit en valeur des échanges en biens et services ne se résorberait pas, du fait du creusement attendu du solde des échanges en produits manufacturés (graphique 4). La nouvelle réduction du déficit des échanges en énergie liée à la baisse du prix du pétrole ne le compenserait qu'en partie. ■

Prévision de croissance des échanges extérieurs

variations en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

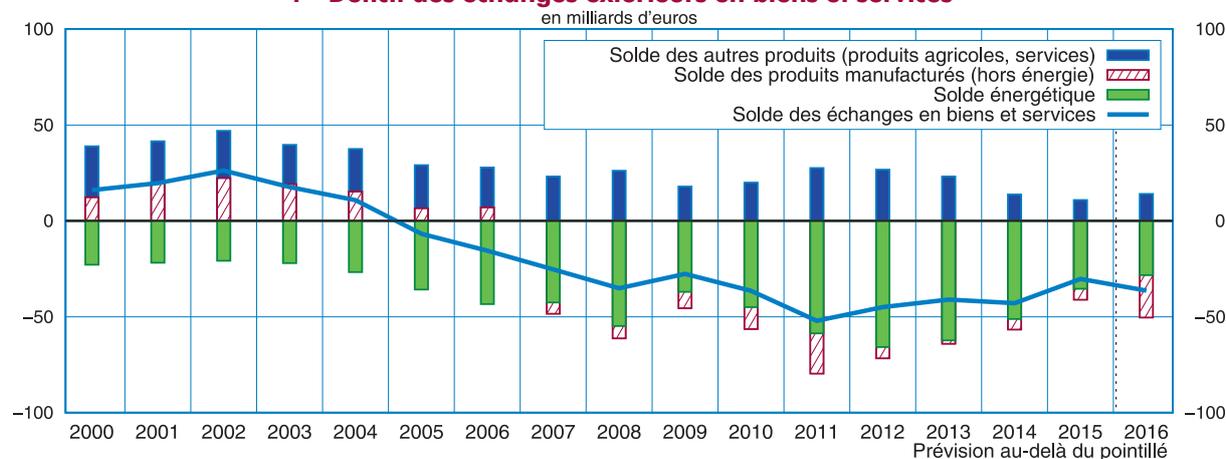
	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2015				2016				2014	2015	2016
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Exportations											
Ensemble des biens et services	1,8	1,5	-0,2	0,8	0,0	0,9	0,3	0,6	3,4	6,0	1,8
Produits manufacturés (68 %*)	2,0	2,0	-0,2	1,3	-0,8	1,9	0,2	0,6	1,8	6,6	2,3
Importations											
Ensemble des biens et services	2,2	0,3	1,6	2,5	0,6	0,2	0,4	0,7	4,8	6,4	3,9
Produits manufacturés (68 %*)	1,9	1,1	2,3	3,3	1,6	0,6	0,2	0,8	3,8	6,4	6,3
Contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB	-0,1	0,3	-0,6	-0,6	-0,2	0,2	-0,1	0,0	-0,5	-0,3	-0,7

■ Prévision

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales, en 2015.

Source : Insee

4 - Déficit des échanges extérieurs en biens et services



Source : Insee

Emploi

L'emploi salarié du secteur marchand non agricole a continué d'augmenter au premier trimestre 2016 (+40 000, après +47 000 au quatrième trimestre 2015). Il conserverait une dynamique similaire au deuxième trimestre, portant à +68 000 les créations d'emplois sur le premier semestre, puis au second semestre 2016 (+71 000). Il augmenterait ainsi de 139 000 sur l'ensemble de l'année (après +109 000 en 2015). Il bénéficierait de l'accélération de l'activité et des mesures successives pour enrichir la croissance en emplois : crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, Pacte de responsabilité et de solidarité, ainsi que le plus récent plan d'urgence pour l'emploi.

Dans le secteur non marchand, l'emploi ralentirait légèrement en 2016 (+38 000, contre +47 000 en 2015) du fait de la contraction du nombre d'emplois d'avenir. Par ailleurs, le rythme des créations d'emplois non salariés et agricoles se maintiendrait.

Au total, 210 000 emplois seraient créés en 2016 (après +188 000 en 2015). Les créations d'emploi conserveraient un rythme similaire entre la première et la seconde moitié de l'année (+108 000 puis +102 000).

L'emploi salarié marchand accélérerait en 2016

En 2015, l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole (SMNA) s'est redressé pour la première fois depuis 2011 (+109 000 en glissement annuel en fin d'année, après -60 000 en 2014, *tableau 1*). Au premier trimestre 2016, il

a augmenté de 40 000 (après +47 000 au quatrième trimestre 2015), notamment dans le tertiaire hors intérim.

Cet emploi conserverait ce dynamisme jusque fin 2016, ce qui porterait sa hausse sur l'année à 139 000 (après +109 000 en 2015). Il s'accroîtrait de 68 000 au premier semestre, puis de 71 000 au second (*graphique 1*). Le crédit d'impôt sur la compétitivité et l'emploi (CICE) et le Pacte de responsabilité et solidarité (PRS) enrichiraient un peu moins la croissance en emplois en 2016 (environ 55 000 emplois) qu'en 2015 (environ 80 000 emplois) : d'une part la montée en charge du CICE est terminée ; d'autre part, la nouvelle extension des allègements de cotisations sociales du PRS au 1^{er} avril aurait un effet limité parce qu'elle n'est pas ciblée sur les bas salaires (entre 1,6 et 3,5 Smic). Néanmoins, l'emploi salarié marchand non agricole bénéficie d'une activité globalement plus dynamique et de la montée en charge progressive de la prime à l'embauche pour les PME, annoncée dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi, qui enrichirait à son tour la croissance en emplois (pour environ 40 000 sur l'année, *éclairage*).

L'emploi tertiaire marchand hors intérim accélérerait

En 2015, l'emploi intérimaire a nettement augmenté (+51 000, après -1 000 en 2014). L'intérim étant particulièrement réactif aux fluctuations de l'activité, il s'est redressé plus tôt que les autres composantes de l'emploi. Après s'être quasiment stabilisé au premier trimestre

Tableau 1

Évolution de l'emploi

en milliers, CVS

	2015				2016				2015 S1	2015 S2	2016 S1	2016 S2	2015	2016	Niveau fin 2015
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4							
Secteurs principalement marchands non agricoles (1) dont :	-10	38	35	47	40	28	34	37	28	82	68	71	109	139	16120
Industrie	-9	-8	-9	-7	-8	-8	-8	-8	-17	-16	-16	-16	-33	-32	3093
Construction	-12	-9	-8	-3	1	-2	-2	-1	-21	-11	-1	-3	-32	-4	1314
Intérim	-6	20	18	19	2	6	5	5	14	37	8	10	51	18	604
Tertiaire essentiellement marchand hors intérim	16	35	34	38	46	32	39	41	52	71	78	80	123	158	11109
Salariés agricoles	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	4	4	7	7	
Tertiaire principalement non marchand	14	16	1	16	17	7	7	7	30	17	24	14	47	38	
Non-salariés	6	6	6	6	6	6	6	6	13	13	13	13	25	25	
EMPLOI TOTAL	12	61	44	71	65	43	49	52	73	115	108	102	188	210	

Prévision

(1) secteurs DE à MN + RU

Source : Insee

2016 (+2 000), il repartirait à la hausse dès le deuxième trimestre. Il bénéficierait notamment des recrutements réalisés dans le cadre de l'Euro 2016 de football. Sur l'ensemble de l'année, l'intérim progresserait plus modérément qu'en 2015 (+18 000).

L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim a nettement accéléré en 2015 (+123 000, après +28 000 en 2014, *graphique 2*). Il est resté dynamique au premier trimestre 2016 (+46 000). Les chefs d'entreprise du secteur restant plus optimistes que par le passé sur l'évolution de leurs effectifs (*graphique 3*), l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmenterait quasiment sur ce rythme tout au long de 2016 (+158 000 sur l'ensemble de l'année).

Au total, l'emploi dans le tertiaire y compris intérim augmenterait de 176 000 en 2016 (+86 000 au premier semestre, puis +90 000 au second).

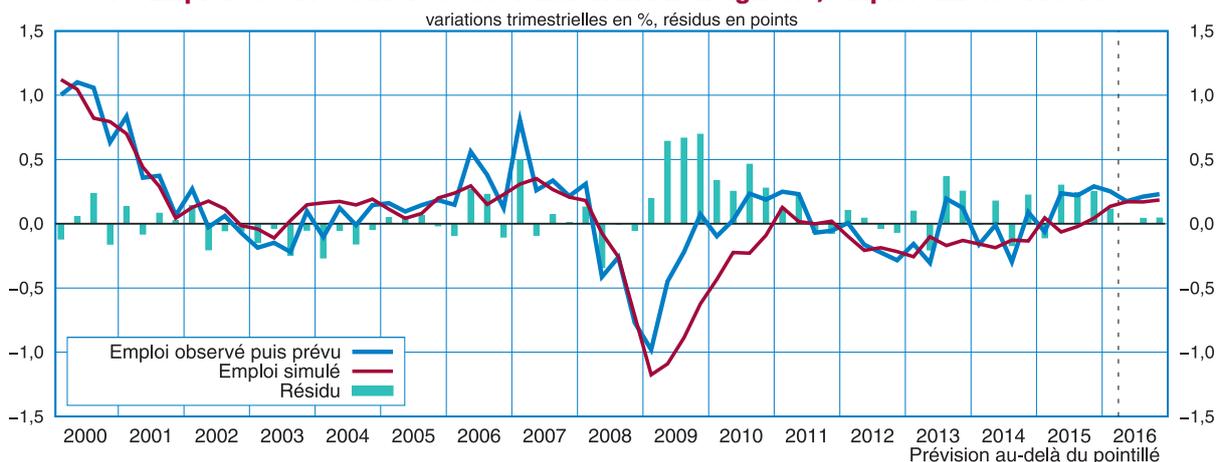
Le recul de l'emploi industriel s'atténuerait en cours d'année

En 2015, comme en 2014, les pertes nettes d'emplois industriels ont été importantes (-33 000, après -40 000). Elles se sont poursuivies au premier trimestre 2016, avec 8 000 emplois détruits. Les anticipations des industriels en termes d'emploi demeurant relativement stables, la baisse des effectifs se prolongerait au cours des trois derniers trimestres de 2016 (-8 000 emplois par trimestre). Ainsi, l'emploi industriel se contracterait de 32 000 sur l'ensemble de l'année.

La construction perdrait nettement moins d'emplois en 2016

L'emploi dans la construction a reculé de manière quasi ininterrompue depuis la crise de 2008-2009. Les pertes d'emplois se sont même amplifiées au cours des deux dernières années (-47 000 emplois en 2014, puis -32 000 en 2015, contre -17 000 en moyenne entre 2010 et

1 - Emploi observé dans le secteur marchand non agricole, emploi simulé et résidu

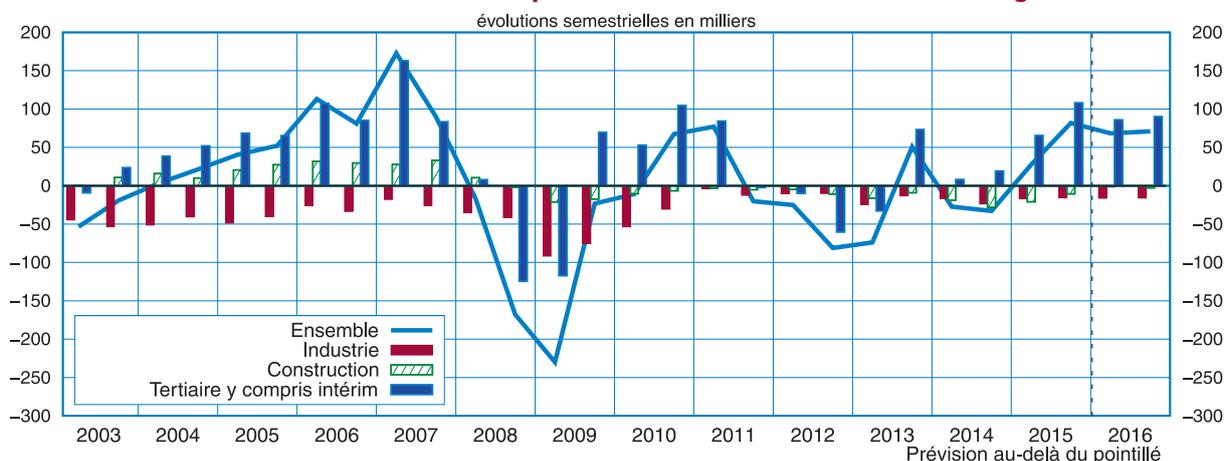


Lecture : le résidu de l'équation d'emploi est l'écart entre l'emploi observé et l'emploi simulé à partir des évolutions d'emploi et d'activité passées et courantes et des effets des politiques de l'emploi (y compris, sur la période récente, les effets du CICE, du PRS et du Plan pour l'emploi). Un résidu positif, comme en 2015, indique que l'emploi observé a évolué de façon plus favorable que ne le laissaient attendre ses déterminants.

Période d'estimation de l'équation : 1984-2009.

Source : Insee

2 - Évolution semestrielle de l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles



Source : Insee

2013). Cependant, les destructions d'emploi se sont atténuées en cours d'année 2015 (de -12 000 au premier trimestre à -3 000 au quatrième), et même interrompues au premier trimestre 2016 (+1 000 emplois). Dans le bâtiment comme dans les travaux publics, les perspectives des chefs d'entreprises sur leurs effectifs se sont nettement redressées. Sur l'ensemble de l'année 2016, l'emploi serait quasi stable dans la construction (-4 000).

L'emploi non marchand ralentirait en 2016

L'emploi non marchand a progressé de 47 000 en 2015, légèrement moins qu'en 2014 (+52 000), essentiellement porté par les contrats aidés (+24 000 après +51 000, *tableau 2*).

En 2016, l'emploi non marchand ralentirait encore légèrement (+38 000) du fait notamment des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)¹ et des emplois d'avenir, avec l'arrivée

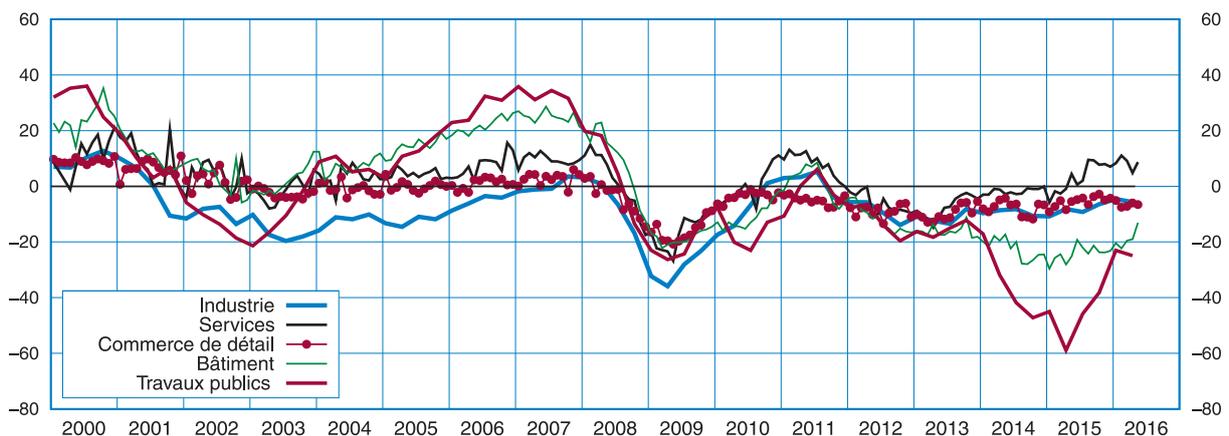
à terme des contrats passés (-7 000 après +24 000). À l'inverse, le service civique continuerait de monter en charge.

Au total, 210 000 emplois seraient créés en 2016

En tenant compte de l'emploi non salarié et des salariés agricoles, l'emploi total tous secteurs confondus a crû de 188 000 en 2015 (après +36 000 en 2014). En 2016, il accélérerait de nouveau (+210 000 emplois) et conserverait un rythme similaire entre les deux semestres (+108 000 puis +102 000). Cette hausse de l'emploi serait essentiellement due à l'accélération de l'activité sur l'année et aux effets d'enrichissement de la croissance en emplois généré par les dispositifs de CICE, du PRS, ainsi qu'au plan d'urgence pour l'emploi. ■

1. « Les contrats aidés en 2015 », *Note de conjoncture*, mars 2016, p. 80-81.

3 - Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur les effectifs prévus



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Tableau 2

Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés et de service civique dans le secteur non marchand

en milliers

	2015				2016				2015		2016 S1	2016 S2	2015	2016
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	S1	S2				
Emplois d'avenir	3	2	1	1	-3	-4	-4	-4	5	2	-7	-7	7	-14
CUI-CAE yc ACI*	11	5	-6	7	10	-1	-1	-1	16	1	9	-2	17	7
Contrats de service civique	-1	0	3	5	3	3	3	3	0	8	7	6	8	13
Total	13	7	-1	13	11	-2	-1	-2	20	11	9	-3	32	6

■ Prévission

* Depuis juillet 2014, les embauches en ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ne sont plus effectuées sous forme de contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) mais de contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Néanmoins, de façon à suivre les emplois aidés sur un périmètre constant, les prévisions de CUI-CAE présentées ici incluent les ACI.
Champ : France métropolitaine

Sources : Dares, tableau de bord des politiques de l'emploi, calculs Insee

Le nouveau plan d'urgence pour l'emploi enrichirait la croissance en emplois et rehausserait le nombre de bénéficiaires de formation

Le plan d'urgence pour l'emploi annoncé en janvier 2016 comprend deux mesures importantes : le dispositif « embauche PME » d'une part, qui vise à diminuer davantage le coût du travail pour les bas salaires dans les entreprises de moins de 250 salariés ; le plan « 500 000 formations » d'autre part, qui vise à accroître le nombre de demandeurs d'emploi en formation.

Le dispositif « embauche PME » allège davantage le coût du travail pour les bas salaires

Le dispositif « embauche PME » offre une prime de 500 euros par trimestre et par personne (au prorata du temps travaillé), versée pendant une durée maximale de deux ans aux entreprises de moins de 250 salariés ayant embauché en CDI ou en CDD de plus de 6 mois un salarié dont la rémunération n'excède pas 1,3 fois le Smic. Autre condition, les embauches doivent être réalisées avant fin 2016. Cette mesure s'apparente à un nouvel allègement du coût du travail pour les entreprises, qui s'ajoute à ceux décidés dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité emploi (18,5 milliards d'euros de dépense CICE prévue en 2016 pour les salaires compris entre 1 et 2,5 Smic) et du Pacte de responsabilité et de solidarité (7,6 milliards d'euros en 2016 pour les salaires compris entre 1 et 3,5 Smic). Ces trois dispositifs, combinés aux politiques d'allègements de cotisations sur les bas salaires mis en place depuis 1993, abaissent le coût du travail à un niveau inférieur au salaire brut pour les salariés nouvellement embauchés cette année en CDI ou CDD de plus de 6 mois et rémunérés au voisinage du Smic dans les entreprises de moins de 250 salariés.

Ce nouveau dispositif de réduction du coût du travail aurait, comme les précédents, un effet positif sur l'emploi. Cet effet dépend en premier lieu de l'ampleur de la baisse du coût du travail, elle-même dépendante du nombre d'embauches qui seraient concernées par la mesure. Sur la base des flux d'embauches annuels observés dans les entreprises d'au plus 250 salariés (environ 3 millions en CDI ou CDD de plus de 6 mois), et d'hypothèses sur les parts des salariés à bas salaire et de ceux à temps partiel, on peut estimer à environ 1 million le nombre d'embauches concernées par la mesure. Le dispositif coûterait en conséquence 2,5 milliards d'euros répartis entre 2016 et 2018, dont, compte tenu d'une montée en charge progressive, environ un tiers dès 2016. Ces hypothèses sont évidemment fragiles mais compatibles avec les premières observations : fin mai, 330 000 demandes d'aide avaient déjà été reçues par l'Agence de service et de paiement chargée de distribuer la prime. De même, selon l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), les déclarations d'embauches ont nettement augmenté au premier trimestre (+4,8 %), évoluant de manière

différente selon la taille des entreprises : pour celles comprenant moins de 250 salariés, elles ont augmenté de 4,7 % en CDI (contre +0,9 % dans les entreprises de plus grande taille) et de 20,5 % en CDD de plus de six mois (contre +5,9 %). Il ne faut toutefois pas considérer ces embauches comme un effet du dispositif sur l'emploi, dans la mesure où la majorité d'entre elles auraient été réalisées de toute façon et bénéficié de l'aubaine de cet allègement.

Ce nouveau dispositif enrichirait un peu plus la croissance en emplois en 2016

Pour apprécier *ex ante* l'effet sur l'emploi, il faut alors se référer au cadre d'analyse classique décrivant comment les allègements de cotisations sociales peuvent favoriser l'emploi, en transitant par deux canaux (voir par exemple Nouveau et Ourliac, 2012¹) :

- Dans un premier temps, la baisse du coût relatif du travail par rapport au capital, ou bien celle du travail non qualifié par rapport aux autres facteurs de production, conduit à une nouvelle combinaison des facteurs de production favorable à l'emploi.
- Dans un second temps, la baisse des coûts de production permet aux entreprises d'améliorer leur compétitivité-coût à l'exportation ; le surcroît d'exportation qu'elle engendre amplifie l'effet initial. Sur le marché intérieur aussi, la baisse des coûts peut entraîner celle des prix et favoriser la compétitivité des producteurs français. Les gains de pouvoir d'achat dont profitent les ménages permettant de soutenir la demande intérieure, déjà amplifiée par les créations d'emploi, cela se traduit *in fine* par un surcroît d'activité et une nouvelle augmentation de l'emploi, par « effet de bouclage macroéconomique ».

Dans la *Note de Conjoncture*, seul le premier effet dit « d'enrichissement de la croissance en emplois » a besoin d'être quantifié. En effet, le second effet de bouclage est implicitement contenu dans la prévision de croissance qui est retenue, c'est-à-dire qu'il est supposé capté par les enquêtes de conjoncture concernant la production sur lesquelles s'appuie en grande partie le scénario de prévision.

L'ampleur de l'effet d'enrichissement de la croissance en emplois dépend de l'élasticité de la demande de travail à son coût, celle-ci dépendant du « ciblage » : plus les allègements sont ciblés sur les bas salaires, plus cette substitution est importante. En utilisant les élasticités médianes parmi celles proposées par la littérature (voir par exemple Bock *et al.* 2015²), on estime qu'une baisse pérenne du coût du travail de 2,5 milliards d'euros par an pour les salaires inférieurs à 1,3 Smic permet un enrichissement de la croissance en emplois de l'ordre de 50 000 à long terme (*tableau 1*).

Tableau 1 - Enrichissement de la croissance en emplois à long terme généré par un allègement de coût du travail d'un milliard d'euros, en fonction du ciblage

	1,3 Smic (ciblage de la prime « embauche PME »)	2,5 Smic	3,5 Smic
Hypothèse d'élasticité de la demande de travail à son coût	0,8	0,6	0,5
Enrichissement de la croissance en emplois (en milliers)	20	15	12

Source : Insee

Mais par rapport à un dispositif pérenne, le plan « embauche PME » présenterait des effets d'anticipation puisque ce dispositif n'est valable que pour les embauches de 2016. En Italie, le dispositif analogue du *Jobs Act* réservé aux recrutements de 2015 a ainsi provoqué une forte hausse de l'emploi jusqu'en fin d'année avant que celui-ci ne se replie début 2016 avec une forte limitation du dispositif. En revanche, ces effets seraient plus faibles que dans la situation d'allègements de cotisations pérennes : la baisse de coût prévue est limitée à deux années, ce qui conduit à une baisse bien plus faible si l'on se place dans une perspective de plus long terme, notamment pour les CDI dont la durée excède en moyenne deux ans.

Au total, pour cette *Note de Conjoncture*, l'effet d'enrichissement de la croissance en emplois retenu est estimé à +40 000 en 2016, essentiellement concentré sur le second semestre pour tenir compte des effets d'anticipation.

Le plan d'urgence pour l'emploi comprend également un volet « formation » visant à accroître nettement le nombre de demandeurs d'emploi en formation

Le plan d'urgence pour l'emploi comporte également un plan de formation pour les personnes en recherche d'emploi (dit « plan 500 000³ »). Ce plan a pour objectif de porter à 1 million par an le nombre d'entrées dans les dispositifs de formation. Parmi ces dispositifs, ceux destinés aux personnes en recherche d'emploi augmenteraient d'environ 300 000, les autres actions de formation ciblant plutôt les contrats de professionnalisation, l'accompagnement à la création d'entreprise et à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le nombre de personnes en recherche d'emploi entrant en formation aurait déjà augmenté depuis 2013 pour atteindre 700 000 entrées en 2015

Suivant les dernières données publiées par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, en 2013, près de 620 000 personnes en recherche d'emploi ont suivi une formation en France métropolitaine. Ces

formations concernent notamment les services à la personne (secteur sanitaire, hôtellerie-restauration, action sociale), les transports ou encore le développement personnel et l'apprentissage de langues étrangères. Elles s'adressent pour près de 90 % à des personnes inscrites à Pôle emploi. Les jeunes sont surreprésentés parmi les bénéficiaires : 39 % des formés ont moins de 26 ans (10 % dans l'ensemble de la population active). En 2014 et 2015, le nombre d'entrées en formation aurait augmenté (+80 000 environ), en raison de l'extension du plan de formations prioritaires des demandeurs d'emploi (dit « plan 100 000 ») et aurait atteint un peu moins de 700 000 en 2015.

Le nombre d'entrées augmenterait encore nettement en 2016

Compte tenu des délais entre l'annonce et la mise en place, les entrées supplémentaires prévues dans le plan monteraient progressivement en charge à partir du deuxième trimestre 2016. L'hypothèse retenue est que les nouvelles entrées prévues au titre du plan atteindraient leur rythme de croisière en fin d'année, de l'ordre de 30 000 entrées supplémentaires par mois, et progresseraient donc d'environ 180 000 sur l'ensemble de 2016 (*graphique*).

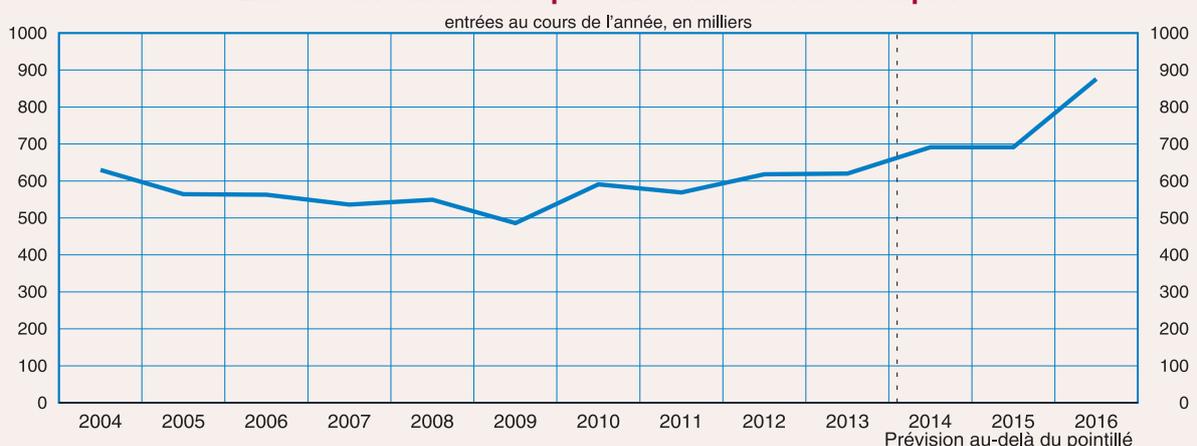
Il est également supposé que les formations proposées dans le cadre de ce plan durent en moyenne 3 mois, soit la durée observée pour les formations de 2013. Un nombre élevé de formations débuterait et s'achèverait donc au cours de l'année 2016. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de formations croîtrait d'un peu plus de 90 000 entre fin 2015 et fin 2016 (*tableau 2*).

1. Ourliac, B., et Nouveau, C. (2012). « Les allègements de cotisations sociales patronales sur les bas salaires en France de 1993 à 2009 », *Dares, Document d'études* n° 169, février.

2. Bock S., Lissot P. et Ozil S. (2015), « Matis : une maquette d'évaluation des effets sur l'emploi de variations du coût du travail », *DG Trésor, Documents de travail* n° 2015/02, mars.

3. <http://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/plan-500-000-formations-supplementaires/plan-500-000>

Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : personnes en recherche d'emploi ayant débuté une formation au cours de l'année ; France métropolitaine.
Sources : Dares, prévisions Insee

Une partie des bénéficiaires de formations ne sera temporairement plus comptabilisée dans la population active

Un individu sans emploi est considéré comme chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) s'il a recherché activement un emploi au cours du mois précédent, et s'il est disponible pour en occuper un dans les deux semaines à venir. Les individus sans emploi qui bénéficient d'une formation peuvent être amenés à interrompre temporairement leurs recherches d'emploi durant la formation, ou ne plus se déclarer disponibles pour en occuper un dans les deux semaines : ils ne sont ainsi plus considérés comme chômeurs au sens du BIT, mais comme inactifs. Certains peuvent être en emploi au sens du BIT, s'ils ont travaillé au moins une heure rémunérée durant la semaine de référence. Pour ces individus aussi une formation peut se traduire par un retrait de la population active.

Toutefois, toute personne qui bénéficie d'une formation ne se retire pas nécessairement de la population active. En effet :

- les personnes en recherche d'emploi mais qui travaillent déjà à temps partiel peuvent continuer de le faire au cours de la formation : elles restent alors considérées comme actives occupées au sens du BIT ;
- certains bénéficiaires de formation peuvent déjà être inactifs au sens du BIT, par exemple s'ils ont interrompu leurs recherches avant la formation ;
- certains chômeurs peuvent ne pas interrompre leurs démarches de recherche d'emploi et donc rester disponibles pour en occuper un (le cas échéant en interrompant la formation) : dans ce cas, ils sont encore considérés comme chômeurs BIT.

L'enquête Emploi permet d'estimer, à l'aide de questions spécifiques, le statut d'activité des personnes, selon qu'elles ont ou non suivi une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (tableau 3). Elle permet également de repérer les personnes qui se déclarent inscrites à Pôle emploi⁴, lesquelles constituent la majorité des bénéficiaires de formation. L'enquête indique ainsi qu'un peu moins de 85 % des personnes de 15 à 64 ans qui déclarent être inscrites à Pôle emploi et ne pas avoir suivi de formation sont actives (occupées ou non), contre un peu plus de 55 % de celles suivant une formation. La comparaison de ces deux chiffres permet de déduire un effet de retrait de la population active d'environ 30 points pour les personnes en formation.

Ainsi, compte tenu des hypothèses de variation du nombre de bénéficiaires d'ici fin 2016, le nombre d'actifs diminuerait de près de 30 000 entre fin 2015 et fin 2016, du fait du plan de formation des personnes en recherche d'emploi. Ce dernier engendrerait ainsi à court terme un effet à la baisse de 30 000 chômeurs au sens du BIT, soit un recul de l'ordre de 0,1 point sur le taux de chômage, du fait de la sortie des bénéficiaires de formation de la population active. Il ne s'agit là que de l'effet conjoncturel de retrait de la population active des chômeurs pendant leur formation. Ne sont pas considérés d'éventuels effets à plus long terme liés à une meilleure employabilité des chômeurs formés. ■

4. Y compris des personnes en activité réduite courte ou longue, inscrites en catégories B et C.

Tableau 2 - Impact estimé du plan de formations des personnes en recherche d'emploi

en milliers

	2016				2016		2016
	T1	T2	T3	T4	S1	S2	
Entrées	0	17	67	101	17	168	185
Variation du nombre de bénéficiaires	0	15	41	35	16	76	92
Effet estimé sur la population active	0	-5	-12	-11	-5	-23	-28

Champ : personnes en recherche d'emploi ayant débuté une formation au cours de l'année ; France métropolitaine.

Sources : Dares, tableau de bord des politiques de l'emploi, calculs Insee

Tableau 3 - Statut d'activité au sens du BIT des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi dans l'enquête Emploi, selon qu'elles aient suivi ou non une formation

en %

	Personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi dans l'enquête Emploi...		
	Ensemble	... ayant suivi une formation	... n'ayant pas suivi une formation
Ensemble	100	100	100
Actifs	78	57	84
Inactifs	22	43	16

Note : inscription à Pôle emploi déclarée au moment de l'enquête ; suivi d'une formation au cours des 4 semaines précédant l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus se déclarant inscrites à Pôle emploi.

Sources : Insee, enquête Emploi 2015

Chômage

Au premier trimestre 2016, en France métropolitaine, le nombre de chômeurs s'est quasiment stabilisé (-3 000 après -83 000 le trimestre précédent) et le taux de chômage au sens du BIT s'est maintenu à 9,9 % de la population active. En incluant les départements d'outre-mer, il s'est établi à 10,2 %.

À l'horizon de la fin de l'année, la hausse attendue de l'emploi serait supérieure à celle de la population active, de sorte que le taux de chômage diminuerait et s'établirait à 9,5 % fin 2016 en France métropolitaine (9,8 % avec les DOM).

Le taux de chômage s'est stabilisé au premier trimestre 2016

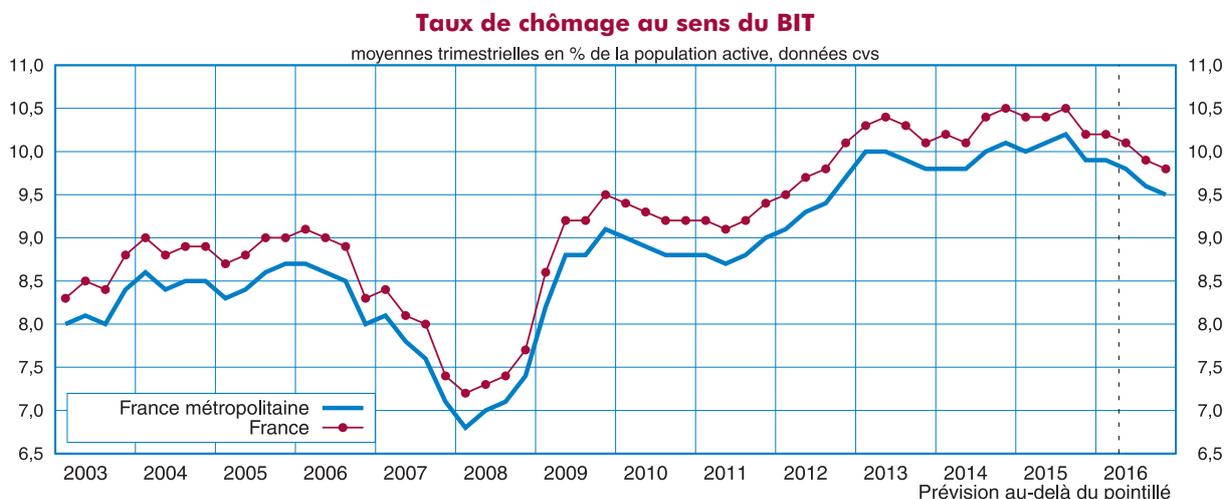
Au premier trimestre 2016, en France métropolitaine, le nombre de chômeurs s'est quasiment stabilisé (-3 000), après avoir diminué de 83 000 au quatrième trimestre 2015 (*tableau*) : le taux de chômage s'est ainsi établi à 9,9 % de la population active, comme fin 2015 (*graphique*). Il a diminué de 0,1 point par rapport au premier trimestre 2015, le nombre de chômeurs ayant baissé de 24 000 sur un an. Cette baisse contraste avec la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur la période (*éclairage*). Sur l'ensemble de la France, le taux de chômage a atteint 10,2 %, stable également par rapport au quatrième trimestre 2015. Le halo autour du chômage¹ a augmenté de 39 000 personnes au premier trimestre 2016 par rapport au quatrième trimestre 2015 ; par rapport à début 2015, il a en revanche baissé de 26 000.

Le taux de chômage des jeunes est remonté, celui des 50 ans et plus a diminué

Le taux de chômage des jeunes s'est établi à 24,2 % de la population active au premier trimestre 2016. Il a augmenté de 0,3 point sur le trimestre, revenant quasiment à son niveau du premier trimestre 2015 (24,1 %). À l'inverse, le taux de chômage des 50 ans et plus a diminué de 0,2 point : il a atteint 6,5 % début 2016, soit son niveau de début 2015. Enfin, le taux de chômage des 25-49 ans a légèrement augmenté, à 9,3 %, soit 0,1 point de plus qu'au trimestre précédent mais 0,2 point de moins qu'un an auparavant.

Au premier trimestre 2016, 10,3 % des hommes actifs et 9,4 % des femmes actives étaient au chômage au sens du BIT. Par rapport au trimestre précédent, le taux de chômage a légèrement diminué pour les hommes (-0,1 point) et s'est stabilisé pour les femmes. Sur un an, le taux de chômage des femmes a un peu plus baissé (-0,2 point) que celui des hommes (-0,1 point). Depuis mi-2012, le taux de chômage des hommes est devenu plus élevé que celui des femmes et l'écart s'est ensuite accru. Il a atteint +0,9 point début 2016, demeurant ainsi proche du plus haut

1. Le halo autour du chômage est composé de personnes inactives au sens du BIT : il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles, et des personnes qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

Conjoncture française

niveau observé (+1,1 point mi-2015) depuis que les séries existent (1975). Cette divergence s'explique par une dynamique de l'emploi différente entre l'industrie et la construction d'une part, secteurs employant majoritairement des hommes, et le tertiaire d'autre part (*fiche Emploi*).

Le chômage diminuerait d'ici fin 2016

En 2015, la population active s'est accrue de 111 000 personnes, principalement dans la tranche d'âge des 50-64 ans. La hausse de la population active provient principalement de l'accroissement tendanciel de la population en âge de travailler et de l'effet du recul de l'âge de départ à la retraite, qui a été porté à 61 ans et 7 mois mi-2015 ; cependant, elle a été freinée par la poursuite des départs à la retraite anticipée, dans le cadre du dispositif spécifique aux carrières

longues. En 2016, la population active augmenterait de nouveau légèrement moins vite (+113 000) que sa hausse spontanée. Outre l'effet des retraites anticipées, elle serait limitée au second semestre par la montée en charge progressive du plan de formation des demandeurs d'emploi annoncé début 2016, qui contribuerait à retirer environ 30 000 actifs du marché du travail (*éclairage de la fiche Emploi*).

Au total, les créations nettes d'emploi prévues sur l'ensemble de l'année (+219 000 fin 2016 sur un an) dépasseraient la progression attendue de la population active et le taux de chômage diminuerait régulièrement d'ici fin 2016. Au quatrième trimestre 2016, il s'établirait à 9,5 % de la population active en France métropolitaine, et à 9,8 % en France y compris DOM. ■

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en milliers CVS et en %

	Variations trimestrielles								Variations annuelles			
	2015				2016				2013	2014	2015	2016
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Population des 15-64 ans	-17	-15	-12	-10	-9	-8	-9	-10	-81	-78	-54	-36
Population des 15-59 ans	-13	-9	-5	-1	1	1	1	-1	-57	-49	-28	1
Population active	-15	52	100	-26	65	20	13	15	127	182	111	113
dont :												
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	32	32	32	32	31	31	31	31	120	135	128	123
(b) Effets estimés des politiques publiques	-2	-2	-2	-1	-4	-10	-18	-16	-22	-18	-7	-48
(c) Autres fluctuations de court terme (résidu)	-45	22	70	-56	39	0	0	0	28	65	-9	39
Emploi	27	37	53	57	68	54	46	51	125	60	174	219
Rappel : Emploi en fin de période (cf. fiche « Emploi »)	12	61	44	71	65	43	49	52	182	36	188	210
Chômage BIT	-42	15	47	-83	-3	-34	-33	-36	2	122	-63	-106
	Moyenne trimestrielle								Moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage BIT (%)												
France métropolitaine	10,0	10,1	10,2	9,9	9,9	9,8	9,6	9,5	9,8	10,1	9,9	9,5
France (y compris Dom)	10,4	10,4	10,5	10,2	10,2	10,1	9,9	9,8	10,1	10,5	10,2	9,8

Prévision

Notes :

- la ligne Emploi présente les variations du nombre de personnes en emploi en moyenne trimestrielle en cohérence avec les autres données du tableau ;
- emploi et chômage ne sont pas estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1% de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.
- en (a), la contribution de la démographie et des comportements d'activité tendanciels intègre tous les effets des réformes des retraites, jusqu'à celle de 2010 incluse.

Source : Insee

Comparaison sur la période récente entre l'évolution du chômage au sens du BIT et celle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi

Depuis 2009, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A de Pôle emploi a augmenté bien plus fortement que le nombre de chômeurs au sens du BIT mesuré dans les enquêtes Emploi : l'écart est passé de 70 000 à 720 000 fin 2015. Différents changements réglementaires ou institutionnels peuvent être à l'origine de cet accroissement, sans qu'ils soient tous quantifiables : la création du revenu de solidarité active (RSA), la baisse de durée nécessaire de cotisation pour bénéficier d'indemnisation chômage, la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi (DRE) ou la réforme des retraites. Les enquêtes Emploi rendent bien compte de la plus forte hausse du nombre d'inscrits à Pôle emploi que de celle du nombre de chômeurs au sens du BIT. Entre le second semestre 2013 et le second semestre 2015, la différence tient à une hausse des personnes se déclarant inscrites à Pôle emploi dans l'enquête Emploi mais inactives au sens du BIT (car ne faisant pas de recherches actives d'emploi ou n'étant pas disponibles immédiatement), le plus souvent comptabilisées dans le halo autour du chômage.

Un écart croissant entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et celui des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) et l'inscription sur les listes de Pôle emploi sont deux concepts différents. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré chaque trimestre par l'enquête Emploi de l'Insee, qui interroge un échantillon représentatif de la population. Cette enquête se conforme aux recommandations du BIT et à l'interprétation qu'en a faite Eurostat, fixant ainsi un cadre opérationnel de mise en œuvre harmonisée des critères à l'échelon européen. L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative. Le nombre mensuel de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits sur les listes de Pôle emploi est issu des fichiers de gestion des listes et produit par Pôle emploi et la Dares. La catégorie A (« DEFM A ») correspond aux demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois. C'est la catégorie conceptuellement la plus proche du concept du BIT. Les autres catégories regroupent en effet soit des demandeurs d'emplois qui ont exercé une activité réduite courte (moins de 78 heures dans le mois, catégorie B) ou

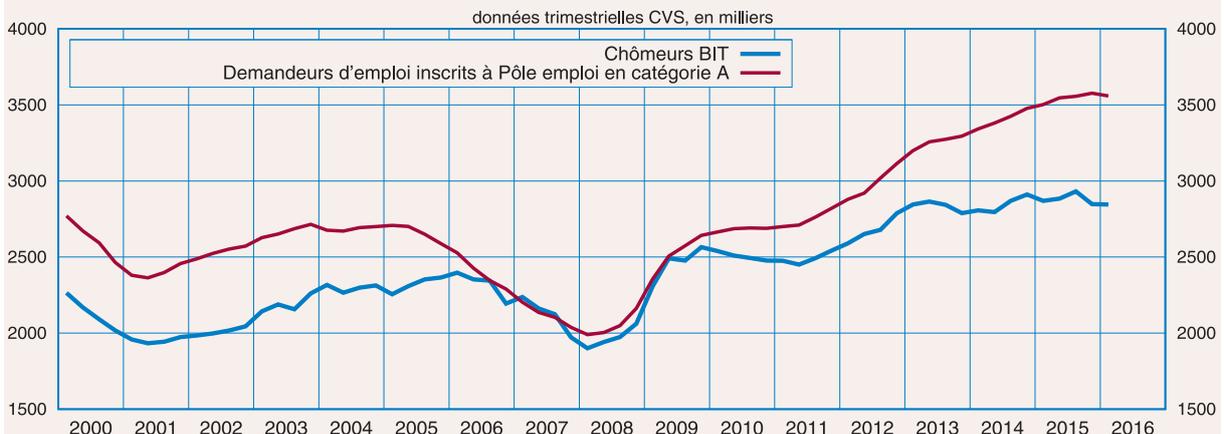
longue (plus de 78 heures, catégorie C), soit des personnes non tenues de faire des recherches d'emploi, qu'elles soient en stage, en contrats aidés, ou pour d'autres raisons (catégories D et E).

Malgré leur proximité conceptuelle, le nombre de chômeurs BIT et celui des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peuvent différer en niveau et en évolution (*graphique 1*). Ainsi, alors que fin 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (2 635 000 en France métropolitaine) et celui de chômeurs au sens du BIT (2 565 000) étaient relativement similaires (écart de 70 000), fin 2015, ces agrégats ont sensiblement divergé et l'écart est passé à 720 000 personnes : 3 572 000 DEFM A, contre 2 848 000 chômeurs BIT. Entre fin 2009 et fin 2012, les deux agrégats ont augmenté mais l'écart s'est accru de 250 000. Entre début 2013 et fin 2015, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est quasi stabilisé alors que le nombre de DEFM A a fortement augmenté : la différence s'est accentuée de plus de 400 000.

Des écarts conceptuels entre le chômage au sens du BIT et les demandeurs d'emploi de catégorie A

Pour comprendre de tels écarts, il faut d'abord analyser pourquoi ces deux agrégats peuvent conceptuellement différer. L'inscription à Pôle emploi en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont en fait deux réalités proches mais qui ne se recouvrent pas nécessairement.

1 - Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A et du nombre de chômeurs au sens du BIT



Champ : France métropolitaine
Sources : Pôle emploi-Dares, Insee, enquête Emploi

Ainsi, un DEFMA peut ne pas être chômeur au sens du BIT ; c'est par exemple le cas s'il n'a pas effectué des actes de recherche d'emploi autres que le seul renouvellement de son inscription : le fait d'être inscrit à Pôle emploi ou d'avoir été contacté par Pôle emploi n'est en effet pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT, car il s'agit d'une démarche liée à l'indemnisation ou au maintien dans le statut de demandeur d'emploi et pas directement à la recherche d'emploi en tant que telle (même si les demandeurs d'emploi en catégorie A sont tenus de rechercher un emploi, les données Pôle emploi ne permettent pas de détailler les démarches entreprises pour cela). Dans l'enquête Emploi, les personnes qui déclarent chercher un emploi sont interrogées précisément sur les démarches qu'elles effectuent : contact avec des relations personnelles ou professionnelles (anciens collègues, syndicat), recours aux réseaux sociaux, passage d'un entretien d'embauche et/ou d'un concours de la fonction publique, dépôt de candidature spontanée, etc. Inversement, un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi en catégorie A. C'est le cas notamment d'un chômeur inscrit dans une autre catégorie (par exemple en catégorie D s'il est en contrat de sécurisation professionnelle, ou encore en catégorie B ou C s'il a travaillé dans le mois en dehors de la semaine de référence de l'enquête).

Pour ces raisons, certains événements peuvent affecter le nombre de DEFMA sans affecter autant celui des chômeurs au sens du BIT, ou inversement. En particulier, les réformes ou changements de règles dans le suivi, l'accompagnement ou l'indemnisation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi peuvent avoir un impact sur le nombre de DEFMA sans en avoir autant sur le nombre de chômeurs au sens du BIT (cf. *infra*).

Au-delà des différences de concept, il existe des différences de nature statistique entre le nombre de DEFMA et celui de chômeurs au sens du BIT : le nombre de demandeurs d'emploi est calculé à partir de données administratives, tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à partir de données d'enquête. Ces facteurs statistiques ne sont cependant pas de nature à expliquer des écarts persistants ou de grande ampleur entre les deux séries.

Même lorsque les deux grandeurs sont proches, ce ne sont pas nécessairement les mêmes individus qui sont chômeurs au sens du BIT et demandeurs d'emploi de catégorie A

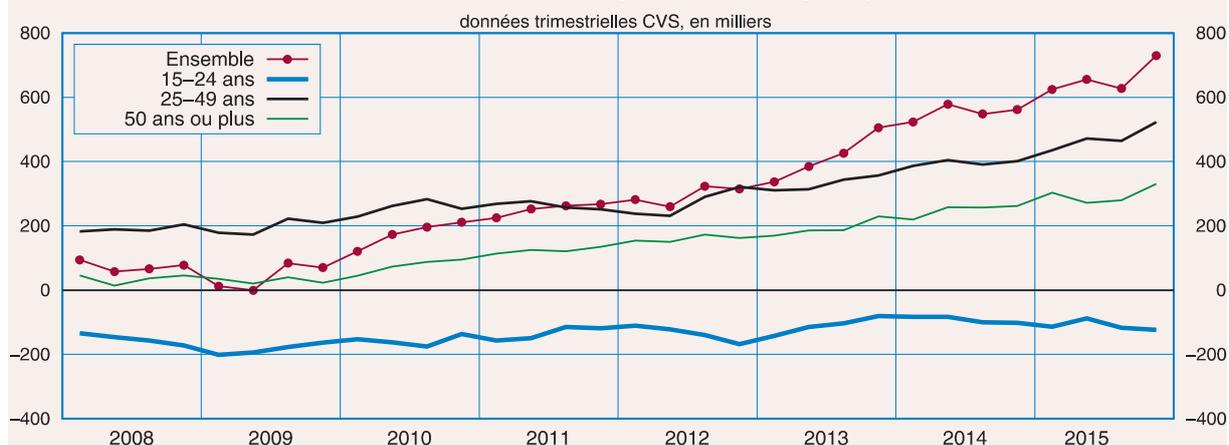
En raison des différences conceptuelles, le nombre de DEFMA peut différer du nombre de chômeurs au sens du BIT. De plus, même lorsque ces deux agrégats sont proches, comme cela a été le cas sur la période 2008-2009, ils ne recouvrent pas nécessairement les mêmes individus. Ainsi, pour les jeunes de moins de 25 ans (*graphique 2*), le nombre de chômeurs au sens du BIT est structurellement plus élevé que le nombre de DEFMA. Ce phénomène tient en partie au fait que les jeunes sont moins fréquemment indemnisés au titre du chômage que leurs aînés, de sorte que leur incitation à s'inscrire à Pôle emploi est moins importante. Chez les jeunes, l'écart entre les deux grandeurs est cependant globalement stable depuis début 2013. Au contraire, pour les personnes âgées de 25 ans ou plus, le nombre de chômeurs BIT est inférieur à celui des DEFMA. Pour cette tranche d'âge, l'écart s'accroît fortement depuis début 2013 (+130 000 par an en moyenne).

Différents facteurs d'origine réglementaires peuvent expliquer la divergence entre l'évolution du nombre de chômeurs BIT et celle du nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A

Plusieurs causes ont pu avoir un impact à la hausse sur les DEFMA et un effet moindre sur le chômage au sens du BIT.

En premier lieu, la plus forte hausse du nombre de DEFMA a pu résulter pour partie de la mise en place du revenu de solidarité active (RSA) à partir de juin 2009 : certaines personnes devenues éligibles au RSA ont pu faire la démarche de s'inscrire à Pôle emploi, afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, dont elles ne pouvaient bénéficier jusqu'alors. En outre, à compter d'avril 2009, la durée minimale d'affiliation ouvrant droit à une indemnisation chômage a été abaissée de 6 à 4 mois sur les 28 derniers mois ; ce changement a pu rehausser le nombre d'inscrits sur les listes, sans affecter leur statut au regard du chômage BIT. L'impact de ces deux mesures sur l'écart entre l'évolution des DEFMA et le nombre de chômeurs BIT est cependant difficilement quantifiable.

2 - Écarts en milliers entre les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A et les chômeurs au sens du BIT par tranche d'âge depuis 2008



Champ : France métropolitaine

Sources : Pôle emploi-Dares, Insee, enquête Emploi

Un autre changement peut être à l'origine d'évolutions différenciées entre DEFM A et chômage BIT, surtout en début de période : l'extinction progressive du dispositif de dispense de recherche d'emploi (DRE). Ce dispositif s'adressait aux demandeurs d'emploi âgés qui, à leur demande et sous certaines conditions, pouvaient être exemptés de l'obligation d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Ils bénéficiaient dans ce cas d'une DRE, sortant des listes de Pôle emploi. Depuis 2009, les conditions d'accès à ce dispositif ont été progressivement resserrées. La DRE, qui concernait près de 350 000 personnes en janvier 2009, n'en comptait plus que 90 000 environ en janvier 2013 et un peu plus de 15 000 en décembre 2015. Cette fermeture progressive de la DRE a contribué à rehausser de manière conséquente le nombre de personnes de 50 ans ou plus inscrites en catégorie A de Pôle emploi. Mais cette réforme ne se serait qu'en partie répercutée sur le nombre de chômeurs au sens du BIT, les personnes qui auraient pu bénéficier antérieurement de la DRE ne cherchant pas nécessairement un emploi. Ainsi, l'écart cumulé entre le nombre de DEFM A et de chômeurs BIT dû à cette réforme a été estimé à 80 000 personnes entre décembre 2008 et décembre 2012¹. Ce facteur explique en partie les divergences d'évolution entre les DEFM A et les chômeurs au sens du BIT chez les plus âgés depuis 2010.

Un autre facteur tient à la réforme des retraites de 2010 et au report progressif jusqu'en 2017 des bornes d'âge de départ en retraite. Elle a rehaussé le nombre de seniors inscrits en DEFM A, sans doute davantage que le nombre de chômeurs au sens du BIT, notamment en cas de découragement dans la recherche d'emploi des personnes concernées. Ainsi par exemple, sur les seules personnes ayant exactement 61 ans, qui ne sont plus concernées par l'effet de l'extinction du dispositif DRE, une hausse inférieure à 10 000 chômeurs est observée entre début 2013 et fin 2015, contre plus de 60 000 pour les DEFM A. Les effets d'extinction progressive de la DRE et de réforme des retraites se conjuguent : les demandeurs d'emploi qui accèdent plus tardivement à la retraite du fait du recul de l'âge légal ne peuvent plus bénéficier de la DRE.

1. Dares Analyses n° 037, juin 2013.

Entre fin 2013 et fin 2015, une partie de la hausse des demandeurs d'emploi trouve écho dans le halo autour du chômage

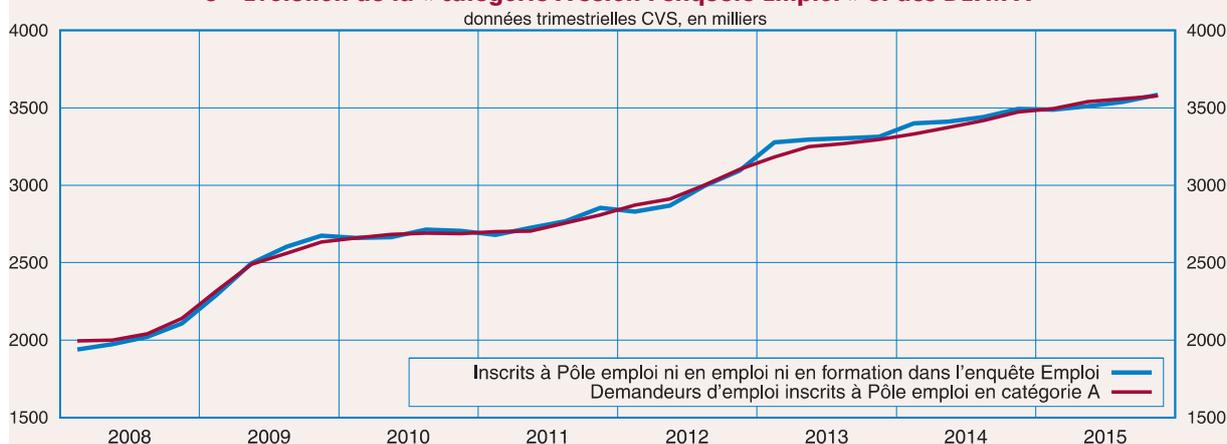
Même si ce n'est pas son objet principal, le questionnaire de l'enquête Emploi comprend une question concernant l'inscription à Pôle emploi. Il est ainsi possible de comparer l'évolution du nombre de DEFM A avec celle du nombre de personnes ni en emploi ni en formation se déclarant inscrites à Pôle emploi dans l'enquête Emploi : ces personnes forment ce qu'on appellera « la catégorie A selon l'enquête Emploi ».

En théorie, ces deux mesures peuvent différer. Tout d'abord, dans l'enquête Emploi, l'information recueillie sur l'inscription à Pôle emploi est déclarative. Il est possible que certaines personnes effectivement inscrites à Pôle emploi ne le déclarent pas dans l'enquête. Ce peut notamment être le cas de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi qui sont dans les faits suivis dans leurs démarches par d'autres organismes (des opérateurs privés de placement pour les licenciés économiques, Cap emploi pour les personnes handicapées, les missions locales pour les jeunes, etc.). À l'inverse, des personnes inscrites à Pôle emploi peuvent avoir travaillé en dehors de la semaine de référence pour laquelle elles sont interrogées dans l'enquête Emploi, et donc être en catégorie B ou C et non en catégorie A.

Néanmoins en pratique, entre début 2008 et fin 2015, les évolutions de la « catégorie A selon l'enquête Emploi » et des DEFM A sont globalement très proches (graphique 3). Cela signifie donc que l'enquête Emploi rend bien compte de la tendance du nombre de DEFM A, bien plus forte que celle du nombre de chômeurs au sens du BIT.

L'écart de dynamisme au sein de l'enquête Emploi peut alors faire l'objet d'une analyse statistique. Toutefois, du fait du changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, il n'est possible de faire cette analyse détaillée qu'à partir de mi-2013. Les facteurs explicatifs avancés ci-dessous ne couvrent donc pas l'ensemble de la période 2009-2015 au cours de laquelle la divergence s'est fortement accrue entre les DEFM A et le chômage BIT. Entre les seconds semestres 2013 et 2015, le nombre de chômeurs au sens du BIT a crû de 73 000, le nombre de DEFM A de 283 000 et la « catégorie A selon l'enquête Emploi » de 245 000 (tableau 1).

3 - Évolution de la « catégorie A selon l'enquête Emploi » et des DEFM A



Champ : France métropolitaine

Sources : Pôle emploi-Dares, Insee, enquête Emploi

Le nombre de personnes à la fois au chômage et se déclarant inscrites à Pôle emploi a augmenté de 95 000. Ce sont donc 150 000 personnes de plus qui sont en catégorie A selon l'enquête Emploi sans être au chômage au sens du BIT.

La principale composante de cet écart provient de la hausse de 106 000 personnes en « catégorie A selon l'enquête Emploi » appartenant au halo autour du chômage. Le halo recouvre l'ensemble des personnes inactives au sens du BIT qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles, ainsi que les inactifs qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas activement d'emploi, qu'ils soient indisponibles ou non (dans ce dernier cas les personnes sont qualifiées de « découragées » ; graphique 4). Cette hausse est portée à la fois par des personnes qui ne cherchent pas d'emploi pour des raisons de découragement, et par des personnes qui sont indisponibles et ne cherchent

pas d'emploi car elles éprouvent des difficultés à concilier leur situation avec un emploi (maternité, études, personne dépendante à charge, invalidité, longue maladie). Les hommes sont plutôt dans la première catégorie alors que les femmes sont majoritaires dans la seconde. Dans les deux cas, relativement à la part qu'ils représentent parmi les personnes en « catégorie A selon l'enquête Emploi » et dans le halo, les seniors y contribuent plus que les autres tranches d'âge.

L'écart entre les chômeurs et la « catégorie A selon l'enquête Emploi » provient également de la hausse de 44 000 personnes qui sont inactives au sens du BIT, hors halo. Cette augmentation tient en grande partie aux personnes de 25 à 49 ans inactives et en dehors du halo car elles ont des problèmes de santé ou s'occupent d'enfants ou de personnes à charge. ■

Tableau 1 - Répartition des personnes en « catégorie A selon l'enquête Emploi » ou au chômage, suivant leur statut au sens du BIT et leur statut déclaratif d'inscription à Pôle emploi

Chômeurs au sens du BIT Stock moyen en 2015 : 2 882 000 Évolution entre le second semestre 2013 et le second semestre 2015 : + 73 000		Inscrits à Pôle emploi, ni en emploi ni en formation dans l'enquête Emploi Stock moyen en 2015 : 3 529 000 Évolution entre le second semestre 2013 et le second semestre 2015 : + 245 000	
Chômeurs non inscrits (*) Stock moyen en 2015 : 443 000 Évolution entre le second semestre 2013 et le second semestre 2015 : - 22 000	Chômeurs inscrits (**) Stock moyen en 2015 : 2 439 000 Évolution entre le second semestre 2013 et le second semestre 2015 : + 95 000	Dans le halo autour du chômage inscrits (**) Stock moyen en 2015 : 719 000 Évolution entre le second semestre 2013 et second le semestre 2015 : + 106 000	Inactifs hors halo inscrits (**) Stock moyen en 2015 : 370 000 Évolution entre le second semestre 2013 et le second semestre 2015 : + 44 000

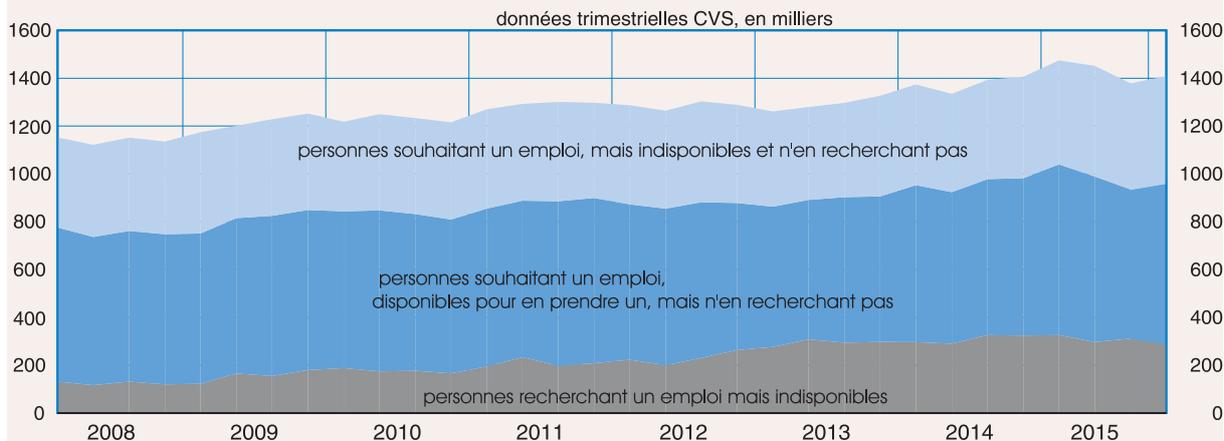
* Non inscrit au sens « non inscrit à Pôle emploi, ni en emploi ni en formation dans l'enquête Emploi »

** Inscrit au sens « inscrit à Pôle emploi, ni en emploi ni en formation dans l'enquête Emploi »

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête Emploi

4 - Le halo selon ses composantes depuis 2008



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête Emploi

Bibliographie

Bernard S., Chanteloup G., Gouttes A., Guillaneuf J., Minni C., Paquier F., Ziliotto T. (2015), « Emploi, chômage, population active, bilan de l'année 2014 », *Dares Analyses*, n° 050, juillet.